

# **SÉNAT DE BELGIQUE**

---

**Le Sénat au cours de la session de  
2013-2014**

# Sommaire

<b>I. Séance plénière .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail.....</b>	<b>6</b>
A. Commission des Affaires institutionnelles .....	6
B. Commission de la Justice (+ groupe de travail droit successoral) .....	13
C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail <i>Coopération au Développement – Post 2015 ODM</i> ).....	18
D. Commission des Finances et des Affaires économiques (+ groupe de travail « Espace »).....	25
E. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives .....	36
F. Commission des Affaires sociales .....	39
G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales.....	42
H. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger .....	43
I. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes .....	44
J. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes.....	45
K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité .....	50
L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail <i>Partis politiques</i> ) .....	51
M. Commission parlementaire mixte chargée de la réforme fiscale .....	53
N. Commission parlementaire de Concertation.....	54
O. Comité parlementaire chargé du suivi législatif .....	55
<b>III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire .....</b>	<b>56</b>
A. Réunions internationales.....	56
1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux.....	56
2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe .....	59
3. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	61
4. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC) .....	62
5. Union interparlementaire .....	63
6. Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) .....	66
7. Conférences de Présidents de Parlement .....	67
8. Association des Sénats d'Europe .....	67
9. Divers.....	68

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

B. Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d’Ambassadeurs.....	69
1. Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat .....	69
2. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat .....	72
3. Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat.....	72
C. Coopération parlementaire.....	73
Observation d’élections.....	73
<b>IV. Maison du citoyen .....</b>	<b>74</b>
A. Activités impliquant le public.....	74
1. Cérémonies nationales .....	74
2. Événements .....	74
3. Visites guidées et activités.....	77
4. Communication externe.....	78
B. Relations avec les médias .....	79

\*

\*   \*

## I. Séance plénière

N.B.

Statistiques portant sur la législature 2010-2014

### a) Nombre de séances

Lors de la législature 2010-2014, le Sénat a tenu **151** séances plénières, d'une durée totale de **415** heures.

### b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **277** projets de loi (procédure bicamérale classique), dont 168 déposés au Sénat et 109 transmis par la Chambre
- **202** projets de loi (procédure d'évocation), dont 15 qui ont été renvoyés amendés à la Chambre, 185 n'ayant pas été amendés et 2 où le délai d'examen a été expiré
- **89** propositions de loi déposées par des sénateurs dont 15 propositions de loi spéciale;
- **48** propositions de révision de la Constitution dont **43** déposées par des sénateurs.
- **72** propositions de résolution;
- **2** modifications du règlement ;

#### Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **439** textes évocables. Pendant la législature, le Sénat a fait **202** fois usage du droit d'évocation. Le texte a été amendé et renvoyé à la Chambre des représentants dans **15** cas.

Dans **11** cas, la Chambre des représentants a adopté entièrement le texte du Sénat. La Chambre a **une fois** contreamendé.

### c) Contrôle parlementaire

Au cours de la même législature, le Sénat a entendu **2537** demandes d'explications et **1405** questions orales.

Par ailleurs, **11282** questions écrites ont été posées.

### d) Débats d'actualité

Le Sénat a tenu **3** débats d'actualité en séance plénière sur les thèmes suivants :

- Les réformes politiques et la transition démocratique dans le monde arabe
- La situation en Libye
- L'attentat à Liège

**g) Contrôle de subsidiarité**

Proposition de **Règlement** du Parlement européen et du Conseil relatif à un droit commun européen de la vente.- Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité (5-1382)

\*

\* \*

## II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail

Durant la **session 2013-2014**, les commissions du Sénat ont tenu au total **252** réunions d'une durée totale de **423** heures et 33 minutes.

### A. Commission des Affaires institutionnelles

Présidente : Mme Sabine de Bethune

#### a. Législation

##### 1. Propositions et projets de révision de la Constitution adoptés

- Proposition de révision de l'article 43 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1720](#)
- Proposition de révision de l'article 44 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1721](#)
- Proposition de révision de l'article 46 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1722](#)
- Proposition de révision de l'article 64 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1723](#)
- Proposition de révision de l'article 67 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1724](#)
- Proposition de révision de l'article 68 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1725](#)
- Proposition de révision de l'article 69 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1726](#)
- Proposition de révision de l'article 70 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1727](#)
- Proposition de révision de l'article 71 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Bert Anciaux, Philippe Mahoux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1728](#)
- Proposition de révision de l'article 72 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Bert Anciaux, Philippe Mahoux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1729](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition de révision de l'article 119 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mme Christine Defraigne); n° [5-1730](#)
- Proposition de révision de l'article 56 de la Constitution (de MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns); n° [5-1731](#)
- Proposition de révision de l'article 57 de la Constitution (de MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns); n° [5-1732](#)
- Proposition de révision de l'article 100 de la Constitution (de MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée et Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns); n° [5-1733](#)
- Proposition de révision de l'article 74 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et M. Philippe Mahoux); n° [5-1734](#)
- Proposition de révision de l'article 77 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et M. Philippe Mahoux); n° [5-1735](#)
- Proposition de révision de l'article 78 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et M. Philippe Mahoux); n° [5-1736](#)
- Proposition de révision de l'article 75 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1737](#)
- Proposition de révision de l'article 76 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1738](#)
- Proposition de révision de l'article 79 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1739](#)
- Proposition de révision de l'article 80 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1740](#)
- Proposition de révision de l'article 81 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1741](#)
- Proposition de révision de l'article 82 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1742](#)
- Proposition de révision de l'article 167 de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Bert Anciaux); n° [5-1743](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition d'insertion d'un article 39bis dans le Titre III de la Constitution (de MM. Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Moureaux et Bert Anciaux); n° [5-1749](#)
- Proposition de révision de l'article 65 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et M. Philippe Moureaux); n° [5-1750](#)
- Proposition de révision de l'article 117 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et M. Philippe Moureaux); n° [5-1751](#)
- Proposition de révision de l'article 118, § 2, de la Constitution (de M. Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes et Marcel Cheron); n° [5-1752](#)
- Proposition de révision de l'article 123, § 2, de la Constitution (de M. Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes et Marcel Cheron); n° [5-1753](#)
- Proposition de révision de l'article 5, alinéa 2, de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman et M. Francis Delpérée); n° [5-2235](#)
- Proposition de révision de l'article 11bis de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman et M. Francis Delpérée); n° [5-2236](#)
- Proposition de révision de l'article 41 de la Constitution (de M. Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne et M. Bert Anciaux); n° [5-2237](#)
- Proposition de révision de l'article 162 de la Constitution (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman et M. Francis Delpérée); n° [5-2238](#)
- Proposition de révision de l'article 170, § 3, de la Constitution (de M. Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne et M. Bert Anciaux); n° [5-2239](#)
- Proposition de révision de l'article 23 de la Constitution en vue de garantir le droit aux allocations familiales (de Mmes Vanessa Matz et Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron et Mme Martine Taelman); n° [5-2240](#)
- Voorstel tot invoeging van een artikel 135bis in de Grondwet (van de heer Francis Delpérée, mevrouw Freya Piryns, de heren Philippe Mahoux en Dirk Claes, mevrouw Christine Defraigne, de heren Bert Anciaux en Marcel Cheron en mevrouw Martine Taelman); nr. [5-2241](#)
- Proposition d'insertion d'un article 135bis dans la Constitution (de M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron et Mme Martine Taelman); n° [5-2241](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition de révision de l'article 144 de la Constitution (de Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes); n° [5-2242](#)
- Proposition de révision de l'article 151, § 1er, de la Constitution (de M. Wouter Beke, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns et M. Philippe Mahoux); n° [5-2243](#)
- Proposition de révision de l'article 180 de la Constitution (de M. Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne et M. Bert Anciaux); n° [5-2244](#)
- Projet de texte portant révision de l'article 143 de la Constitution; n° [5-2371](#)
- Projet de texte portant insertion d'un article 39bis dans la Constitution; n° [5-2372](#)
- Projet de texte portant révision de l'article 142 de la Constitution; n° [5-2374](#)

## 2. Propositions de loi et propositions de loi spéciale adoptées

- Proposition de loi modifiant le Code électoral suite à la réforme du Sénat (de MM. Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux et Bart Tommelein); n° [5-1744](#)
- Proposition de loi spéciale insérant un article 217<sup>quater</sup> et un article 217<sup>quinquies</sup> dans le Code électoral (de MM. Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux et Bart Tommelein); n° [5-1745](#)
- Proposition de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles et la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises, suite à la réforme du Sénat (de MM. Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein et Dirk Claes); n° [5-1746](#)
- Proposition de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone suite à la réforme du Sénat (de MM. Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein et Dirk Claes); n° [5-1747](#)
- Proposition de loi modifiant la loi du 6 août 1931 établissant des incompatibilités et interdictions concernant les ministres, anciens ministres et ministres d'État, ainsi que les membres et anciens membres des Chambres législatives (de MM. Marcel Cheron et Francis Delpérée, Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Mahoux, Bert Anciaux, Bart Tommelein et Dirk Claes); n° [5-1748](#)
- Proposition de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'État et à compléter la législation électorale relative aux régions et aux communautés, suite à la réforme du Sénat (de MM. Marcel Cheron et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Dirk Claes et Philippe Mahoux, Mme Freya Piryns, M. Francis Delpérée et Mme Martine Taelman); n° [5-1989](#)
- Proposition de loi modifiant diverses lois suite à la réforme du Sénat et portant diverses modifications en matière électorale (de M. Francis Delpérée, Mme Martine Taelman, MM. Marcel Cheron et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Dirk Claes et Philippe Mahoux et Mme Freya Piryns); n° [5-1990](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition de loi modifiant diverses lois suite à la réforme du Sénat (de M. Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Dirk Claes et Philippe Mahoux, Mme Freya Piryns, M. Francis Delpérée, Mme Martine Taelman et M. Marcel Cheron); n° [5-1991](#)
  - Proposition de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises, en exécution des articles 118 et 123 de la Constitution (de Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée); n° [5-1754](#)
  - Proposition de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone et la loi du 6 juillet 1990 réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Communauté germanophone, en exécution des articles 118 et 123 de la Constitution (de Mmes Christine Defraigne et Freya Piryns et MM. Philippe Moureaux, Bert Anciaux, Bart Tommelein, Dirk Claes, Marcel Cheron et Francis Delpérée); n° [5-1755](#)
  - Proposition de loi spéciale modifiant les lois spéciales du 8 août 1980 de réformes institutionnelles et du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises (de Mme Zakia Khattabi, MM. Dirk Claes, Philippe Mahoux et Bert Anciaux, Mme Christine Defraigne, MM. Rik Daems et Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-1815](#)
  - Proposition de loi spéciale relative à la Sixième Réforme de l'État (de MM. Wouter Beke, Philippe Mahoux et Bert Anciaux, Mmes Christine Defraigne et Martine Taelman, M. Marcel Cheron, Mme Freya Piryns et M. Francis Delpérée); n° [5-2232](#)
  - Proposition de loi relative à la Sixième Réforme de l'État concernant les matières visées à l'article 77 de la Constitution (de MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-2233](#)
  - Proposition de loi relative à la Sixième Réforme de l'État concernant les matières visées à l'article 78 de la Constitution (de MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée, Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes et Mme Christine Defraigne); n° [5-2234](#)
  - Proposition de loi portant création d'une Commission fédérale de déontologie (de Mme Freya Piryns, MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman et M. Francis Delpérée); n° [5-2245](#)
  - Proposition de loi spéciale portant modification de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle (de MM. Philippe Mahoux et Dirk Claes, Mme Christine Defraigne, MM. Bert Anciaux et Marcel Cheron, Mme Martine Taelman, M. Francis Delpérée et Mme Freya Piryns); n° [5-2438](#)
3. *Projets de loi et projets de loi spéciale adoptés*
- Projet de loi fixant la Liste Civile pour la durée du règne du Roi Philippe; n° [5-2282](#)
  - Projet de loi concernant les dotations et les indemnités octroyées à des membres de la Famille royale ainsi que la transparence du financement de la monarchie; n° [5-2283](#)
  - Projet de loi attribuant une dotation annuelle et viagère à Sa Majesté le Roi Albert II; n° [5-2284](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi spéciale portant réforme du financement des communautés et des régions, élargissement de l'autonomie fiscale des régions et financement des nouvelles compétences; n° [5-2369](#)
  - Projet de loi relative au mécanisme de responsabilisation climat; n° [5-2370](#)
  - Projet de loi spéciale portant modification de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle et de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises, en vue de permettre l'organisation de consultations populaires régionales; n° [5-2373](#)
  - Projet de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle; n° [5-2375](#)
  - Projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques, le Code électoral, la loi du 19 mai 1994 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagés pour l'élection du Parlement européen et la loi du 19 mai 1994 réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques; n° [5-2376](#)
  - Projet de loi modifiant la loi du 19 mai 1994 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection du Parlement européen et modifiant la loi du 19 mai 1994 réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques; n° [5-2377](#)
  - Projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone; n° [5-2776](#)
4. *Projet et proposition de déclaration de révision de la Constitution adoptés*
- Projet de déclaration de révision de la Constitution; n° [5-2856](#)
  - Proposition de déclaration de révision de l'article 167, § 1er, alinéa 2, de la Constitution, en ce qui concerne la compétence de mener la guerre (de MM. Bert Anciaux et Johan Vande Lanotte); n° [5-836](#)

**b. Divers**

- Présentation de candidats à une fonction de juge d'expression néerlandaise à la Cour constitutionnelle; n° [5-2379](#)
- Rencontre avec une délégation du Sénat kényan

\*

\*      \*

**B. Commission de la Justice (+ groupe de travail droit successoral)**

Président : M. Alain Courtois

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant réforme des arrondissements judiciaires et modifiant le Code judiciaire en vue de renforcer la mobilité des membres de l'ordre judiciaire; n° [5-2212](#)
- Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d'identification par analyse ADN en matière pénale, en vue de créer une banque de données ADN "Personnes disparues"; n° [5-1633](#)
- Projet de loi modifiant le statut des huissiers de justice; n° [5-2315](#)
- Projet de loi concernant la modification de l'entrée en vigueur de certains articles de la loi du 13 juin 2006 modifiant la législation relative à la protection de la jeunesse et à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction; n° [5-2409](#)
- Projet de loi portant des mesures diverses visant à améliorer le recouvrement des peines patrimoniales et des frais de justice en matière pénale (I); n° [5-2405](#)
- Projet de loi portant des mesures diverses relatives à l'amélioration du recouvrement des peines patrimoniales et des frais de justice en matière pénale (II); n° [5-2406](#)
- Projet de loi relatif à l'introduction d'une gestion autonome pour l'organisation judiciaire; n° [5-2408](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de justice; n° [5-2443](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire, le Titre préliminaire du Code de procédure pénale et la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales en vue d'attribuer dans diverses matières la compétence au juge naturel; n° [5-2465](#)
- Projet de loi portant modification et complétant les dispositions transitoires de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2013 portant réforme des arrondissements judiciaires et modifiant le Code judiciaire en vue de renforcer la mobilité des membres de l'ordre judiciaire; n° [5-2741](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 29 mars 2004 concernant la coopération avec la Cour pénale internationale et les tribunaux pénaux internationaux; n° [5-2742](#)
- Projet de loi réformant la procédure de règlement des plaintes auprès du Conseil supérieur de la Justice; n° [5-2497](#)
- Projet de loi insérant la probation comme peine autonome dans le Code pénal, et modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 29 juin 1964 concernant la suspension, le sursis et la probation; n° [5-2735](#)
- Projet de loi modifiant les articles 217, 223, 224 et 231 du Code judiciaire; n° [5-2734](#)
- Projet de loi portant modification et coordination de diverses loi en matière de justice concernant l'arrondissement judiciaire de Bruxelles; n° [5-2783](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi modifiant certaines dispositions du Code judiciaire en vue d’instaurer une nouvelle carrière pécuniaire pour le personnel judiciaire ainsi qu’un système de mandats pour les greffiers en chef et les secrétaires en chef; n° [5-2770](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire, la loi du 25 avril 2007 modifiant le Code judiciaire, notamment les dispositions relatives au personnel judiciaire de niveau A, aux greffiers et aux secrétaires ainsi que les dispositions relatives à l’organisation judiciaire, modifiant la loi du 10 avril 2003 réglant la suppression des juridictions militaires en temps de paix ainsi que leur maintien en temps de guerre et modifiant la loi du 31 janvier 2007 sur la formation judiciaire et portant création de l’institut de formation judiciaire; n° [5-2771](#)
- Projet de loi portant assentiment à l’accord de coopération entre l’État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone relatif à l’exercice des missions des maisons de justice; n° [5-2749](#)
- Projet de loi portant assentiment à l’accord de coopération entre l’État fédéral, les communautés et les régions relatif à la politique criminelle et à la politique de sécurité; n° [5-2750](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la procédure devant la Cour de cassation et la procédure en récusation; n° [5-2807](#)
- Projet de loi modifiant le Code civil en vue d’instaurer l’égalité de l’homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l’enfant et à l’adopté; n° [5-2785](#)
- Projet de loi portant modification et coordination de diverses lois en matière de Justice (I); n° [5-2847](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes en vue de l’étendre à l’identité de genre et l’expression de genre; n° [5-2831](#)
- Projet de loi tendant à lutter contre le sexisme dans l’espace public et modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes afin de pénaliser l’acte de discrimination; n° [5-2830](#)

### 2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi modifiant l’article 8 de la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d’identification par analyse ADN en vue de faciliter l’échange international de données ADN; n° [5-1831](#)
- Proposition de loi modifiant le Code pénal en vue de garantir la protection pénale des enfants contre le “grooming”; n° [5-1823](#)
- Proposition de loi modifiant le Code pénal en vue de protéger les enfants contre les cyberprédateurs; n° [5-2253](#)
- Proposition de loi modifiant l’article 745sexies du Code civil en vue de fixer les règles pour la valorisation de l’usufruit en cas de conversion de l’usufruit du conjoint survivant et du cohabitant légal survivant, et insérant un article 624/1 dans le Code civil; n° [5-2338](#)
- Proposition de loi relative à l’internement de personnes; n° [5-2001](#)
- Proposition de loi visant à corriger plusieurs lois réglant une matière visée à l’article 77 de la Constitution; n° [5-2325](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition de loi visant à corriger plusieurs en matière de justice; n° [5-2326](#)
- Proposition de loi modifiant l'article *2bis* de la loi du 15 mars 1874 sur les extraditions, visant à renforcer la protection des individus contre tout prononcé ou exécution d'une condamnation à mort lors d'une extradition; n° [5-243](#)
- Proposition de loi portant établissement de la filiation de la co-parente; n° [5-2445](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations en vue d'instaurer de nouvelles règles de publicité, d'information et de transparence applicables aux ASBL; n° [5-2349](#)
- Proposition de loi modifiant l'article 409 du Code pénal incriminant l'incitation à pratiques des mutilations génitales chez les femmes; n° [5-2399](#)

### 3. Proposition de résolution adoptée

- Proposition de résolution visant à lutter contre les mutilations génitales en Belgique; n° [5-2453](#)

### b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues

- a) Projet de loi modifiant le statut des huissiers de justice; n° [5-2315](#)
- b) Proposition de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne les informations relatives aux frais de l'huissier de Justice; n° [5-918](#)
- c) Proposition de loi modifiant l'article 1408 du Code judiciaire en ce qui concerne les biens insaisissables; n° [5-914](#)
- d) Proposition de loi modifiant l'article 1024 du Code judiciaire, en vue d'éviter les ventes publiques inintéressantes pour le créancier; nr. [5-915](#)
- e) Proposition de loi visant à remplacer le livre IV de la deuxième partie du Code judiciaire en ce qui concerne le statut des officiers de justice et complétant l'article 279/1 du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe; n° [5-811](#)
- f) Proposition de loi visant à renforcer la protection du consommateur dans le cadre d'un recouvrement amiable des dettes; n° [5-2003](#)

#### Audition de

- \* M. I. Goeyens, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice;
- \* M. T. Deboulle, vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice.

- Proposition de loi relative à l'internement de personnes; n° [5-2001](#)

#### Audition de

- \* M. H. Heimans, président de chambre près la cour d'appel de Gand, président de la Commission de Défense sociale de Gand;
- \* prof. em. P. Cosyns (UA), directeur de l'*Universitair Forensisch Centrum UZA*;
- \* M. F. Broeders, directeur général du Centre Hospitalier Jean Titeca asbl;
- \* Mmes V. de Greef et J. Moreau, représentantes de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH);
- \* M. J. Dewitte, directeur du Centre pour l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme;
- \* Mme L. Pauwelijn, collaboratrice *Geestelijke Gezondheidszorg, Zorgnet Vlaanderen*;
- \* Mme I. Jeandarme, psychiatre, coordinatrice du *Kenniscentrum voor Forensische psychiatrie (KeFor Rekem)*;

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- \* M. Frank Verbruggen, professeur à la *KULeuven*, *instituut voor Strafrecht*;
  - \* Mme Katrien Hanoulle, chercheuse à la *KULeuven*;
  - \* M. Jokke Rombauts, Mme Gisèle Marlière et Mme Thèrese Kempen, resp. président, vice-présidente et membre du Conseil supérieur national des Personnes handicapées;
  - \* M Réginald de Béco, avocat au barreau de Bruxelles, représentant de *avocats.be*;
  - \* M. Jan De Winter, avocat au barreau de Gand, représentant de l'*Orde van Vlaamse balies*;
  - \* M. Martin Vanden Hende, directeur du *Centrum OBRA vzw*;
  - \* Mme Nathalie Lacey, psychologue clinicienne;
  - \* M. Jos Vander Velpen, président de la *Liga voor Mensenrechten*.
- a) Projet de loi portant des mesures diverses visant à améliorer le recouvrement des peines patrimoniales et des frais de justice en matière pénale (I); n° [5-2405](#)
  - b) Projet de loi portant des mesures diverses relatives à l'amélioration du recouvrement des peines patrimoniales et des frais de justice en matière pénale (II); n° [5-2406](#)

### Échange de vues avec

- \* Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice;
  - \* M. John Crombez, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale.
- a) Proposition de loi de loi portant établissement de la filiation du coparent; n° [5-2445](#)
  - b) Proposition de loi modifiant le Code civil en vue de régler l'établissement de la co-maternité lesbienne; n° [5-399](#)
  - c) Proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne l'instauration d'un statut pour les coparents; n° [5-2483](#)

### Audition de:

- \* M. Paul Borghs, juriste spécialisé *holebi- en transgenderwetgeving*;
  - \* Mme Jehanne Sosson, professeur droit des personnes et de la famille, UCL;
  - \* M. Patrick Senaeve, prof. dr. à l'*instituut voor Familie- en Jeugdrecht, KULeuven*;
  - \* M. Yves Aerts, coordinateur de Çavaria.
- Lettre du 17 juin 2013 de la présidente du Comité parlementaire chargé du suivi législatif
    - Discussion des observations contenues dans le rapport 2011-2012 du Collège des procureurs généraux.
  - Lettre du 18 juillet 2013 de la présidente du Comité parlementaire chargé du suivi législatif
    - Discussion des arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2013;
    - Discussion des arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle en 2011 et 2012: actualisation du tableau de suivi.

### c. Divers

- Visite de travail du Tribunal de grande instance de Bobigny, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate.

\*\*\*

**Groupe de travail “Droit successoral”**

Présidente: Mme Martine Taelman

Le groupe de travail “Droit successoral”, créé au sein de la commission de la Justice, a continué ses travaux en préparation d’une réforme générale du droit successoral belge.

Les travaux ont abouti à la proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne le droit successoral (n° [5-2207](#)), déposée par Mmes Taelman et Defraigne et MM. Swennen et Vastersavendts.

Le groupe de travail a discuté de cette proposition lors de ses réunions des 23 octobre, 27 novembre et 11 décembre 2013.

\*

\*      \*

## C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail *Coopération au Développement – Post 2015 ODM*)

Président : M. Karl Vanlouwe

### a. Législation

#### 1. Projets de loi portant assentiment aux actes internationaux adoptés

- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République populaire de Chine tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu, faite à Bruxelles le 7 octobre 2009; n° [5-2204](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole d'amendement à la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, fait à Paris le 27 mai 2010; n° [5-2162](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la Principauté de Liechtenstein en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 10 novembre 2009; n° [5-2203](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord sur le transport aérien entre le Canada et la Communauté européenne et ses États membres, fait à Bruxelles le 17 décembre 2009; n° [5-2209](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et le Monténégro, faite à Bruxelles le 9 juin 2010; n° [5-2246](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République de Serbie, faite à Bruxelles le 15 juillet 2010; n° [5-2247](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le gouvernement de la République française et le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, concernant la mise en place et l'exploitation d'un centre commun de coopération policière et douanière dans la zone frontalière commune, fait à Luxembourg le 24 octobre 2008; n° [5-2250](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 189 concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques, adoptée à Genève le 16 juin 2011 par la Conférence internationale du travail à sa 100e session 2009; n° [5-2251](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Antigua-et-Barbuda en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 7 décembre 2009; n° [5-2255](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et le Japon tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, fait à Bruxelles le 26 janvier 2010; n° [5-2256](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de Montserrat, tel que mandaté par le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Londres le 16 février 2010; n° [5-2257](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Anguilla en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, signé à Bruxelles le 11 mai 2010 et à The Valley le 24 septembre 2010; n° [5-2262](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications, adopté à New York le 19 décembre 2011; n° [5-2263](#)
- Projet de loi portant assentiment au Statut de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), fait à Bonn le 26 janvier 2009; n° [5-2269](#)
- Projet de loi portant assentiment aux Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatifs au crime d'agression, adoptés à Kampala le 11 juin 2010 lors de la Conférence de révision du Statut de Rome; n° [5-2270](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, adopté à Kampala le 10 juin 2010 lors de la Conférence de révision du Statut de Rome; n° [5-2271](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord, conclu par échange de notes verbales datées du 16 octobre 2013 et du 7 novembre 2013, portant prolongation de la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas sur la mise à disposition d'un établissement pénitentiaire aux Pays-Bas en vue de l'exécution de peines privatives de liberté infligées en vertu de condamnations belges, faite à Tilburg (Pays-Bas) le 31 octobre 2009; n° [5-2411](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique sur le renforcement de la coopération dans la prévention et la lutte contre la criminalité grave, établi à Bruxelles le 20 septembre 2011; n° [5-2274](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Arrangement entre le Royaume de Belgique et la République de l'Inde sur l'exercice d'activités à but lucratif par les conjoints du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, conclu par échange des notes datées à New Delhi le 8 août 2012; n° [5-2276](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la Grenade en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 15 mars 2010 et le 18 mars 2010; n° [5-2297](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole entre le Royaume de Belgique et la République tchèque à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République tchèque tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, fait à Bruxelles le 15 mars 2010; n° [5-2298](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre la Belgique et Gibraltar en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Paris le 16 décembre 2009; n° [5-2296](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République dominicaine portant transfèrement des personnes condamnées, signée à Saint-Domingue le 5 mai 2009; n° [5-2299](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole additionnel au Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux concernant la protection juridictionnelle des personnes au service de l'Organisation Benelux de la Propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles) fait à Bruxelles le 24 octobre 2008; n° [5-2317](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- ; n° [5-2318](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République fédérative du Brésil sur le transfèrement des personnes condamnées, faite à Bruxelles le 4 octobre 2009; n° [5-2319](#)
- Projet de loi portant assentiment au Deuxième Protocole d'amendement à l'Accord relatif au Groupe Aérien Européen, fait à Londres le 12 décembre 2011; n° [5-2320](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, faite à La Haye le 19 octobre 1996; n° [5-2321](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République française relatif au traitement de combustibles usés belges à La Hague, fait à Paris le 25 avril 2013; n° [5-2336](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté à New York le 10 décembre 2008; n° [5-2394](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre les gouvernements des États du Benelux et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud relatif à l'exemption de l'obligation de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, officiels et/ou de service, fait à Pretoria le 22 février 2013; n° [5-2442](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet, fait à Bruxelles le 19 février 2013; n° [5-2478](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 170 de l'Organisation internationale du travail concernant la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques au travail, adoptée à Genève le 25 juin 1990; n° [5-2482](#)
- Projet de loi portant approbation de certaines modifications de diverses actes internationaux adoptés sous les auspices de l'Organisation maritime internationale; n° [5-2492](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Mongolie, d'autre part, fait à Oulan-Bator le 30 avril 2013; n° [5-2496](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement de la République française relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière, fait à Tournai le 18 mars 2013; n° [5-2519](#)
- Projet de loi portant assentiment au Traité sur le commerce des armes, fait à New York le 2 avril 2013; n° [5-2520](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les États-Unis d'Amérique relatif au statut d'une catégorie de personnel relevant des Forces des États-Unis, fait à Bruxelles le 13 juillet 2012; n° [5-2521](#)
- Projet de loi portant assentiment aux actes internationaux suivants :

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

1° la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume de Bahreïn tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, faite à Manama le 4 novembre 2007, et

2° le Protocole, fait à Manama le 23 novembre 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume de Bahreïn tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,

et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions desdits actes internationaux; n° [5-2732](#)

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture sur l'établissement en Belgique d'un Bureau des projets du programme « International Oceanographic Data and Information Exchange », fait à Paris le 18 juillet 2005; n° [5-2754](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, signé à Bruxelles le 12 juillet 2006; n° [5-2755](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Marché commun d'Afrique orientale et australe, signé à Bruxelles le 2 mars 2007; n° [5-2756](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de coordination de cette Organisation, fait à Bruxelles le 30 avril 2004; n° [5-2757](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Comité international de médecine militaire, signé à Bruxelles le 2 juin 2008; n° [5-2758](#)
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants :
  - 1° Protocole portant modification de la Convention du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le Protocole additionnel du 28 janvier 1964 et par le Protocole du 16 novembre 1982, fait à Paris le 12 février 2004.
  - 2° Protocole portant modification de la Convention du 31 janvier 1963 complémentaire à la Convention de Paris du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le Protocole additionnel du 28 janvier 1964 et par le Protocole du 16 novembre 1982, fait à Paris le 12 février 2004; n° [5-2759](#)
- Projet de loi portant assentiment l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la République de Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la République de Moldavie, le Monténégro, la République de Serbie et la United Nations Interim administration Mission in Kosovo agissant au nom du Kosovo conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les privilèges et immunités du Secrétariat du Central European Free Trade Agreement, signé à Bruxelles le 26 juin 2008; n° [5-2760](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 conformément à l'Accord de partenariat ACP-UE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du Traité sur le

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

fonctionnement de l'Union européenne, fait à Luxembourg et à Bruxelles, le 24 juin et le 26 juin 2013 respectivement; n° [5-2788](#)

- Projet de loi portant assentiment à la Convention des Nations unies sur la réduction des cas d'apatridie, faite à New York le 30 août 1961; n° [5-2789](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de liaison de cette Organisation, fait à Bruxelles le 20 février 2006; n° [5-2791](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Fonds monétaire international sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de liaison de cette Organisation, fait à Bruxelles le 16 mars 2004; n° [5-2792](#)
- Projet de loi portant assentiment aux actes internationaux suivants :
  - 1° la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, faite à Bruxelles le 29 avril 2009, et
  - 2° la Convention entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo sur le transfèrement des personnes condamnées, faite à Bruxelles le 29 avril 2009; n° [5-2793](#)
- Projet de loi portant assentiment au Protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, fait à Genève le 18 mars 2004; n° [5-2794](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'amendement au Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adopté à Doha le 8 décembre 2012; n° [5-2800](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République de l'Equateur sur l'exercice d'activités à but lucratif par des membres de la famille du personnel diplomatique et consulaire, fait à Bruxelles le 29 juin 2012; n° [5-2801](#)
- Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, adoptée à Genève le 15 juin 2006 par la Conférence internationale du Travail à sa 95e session; n° [5-2802](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Centre international pour le Développement des Politiques migratoires, signé à Bruxelles le 21 mai 2008; n° [5-2803](#)

### 2. *Projets de loi adopté*

- Projet de loi portant le Code consulaire; n° [5-2300](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement; n° [5-2223](#)
- Projet de loi relatif à l'allocation attribuée à certains militaires chargés de tâches informatiques; n°5-2879 ([texte pas encore disponible](#))
- Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives au statut des militaires dans le cadre de l'introduction de la sous-position "en appui militaire"; n° 5-2880 ([texte pas encore disponible](#))

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi modifiant la loi du 28 février 2007 fixant le statut des militaires et des candidats militaires du cadre actif des forces armées en ce qui concerne l'âge maximum de certains sous-officiers de complément pour la participation à des cours; n° 5-2881 ([texte pas encore disponible](#))
- Projet de loi modifiant diverses lois dans le cadre de l'engagement volontaire militaire; n° 5-2882 ([texte pas encore disponible](#))

### 3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution concernant la protection des albinos en Afrique (de Mme Fatiha Saïdi et consorts); n° 5-1349
- Proposition de résolution concernant la situation de la liberté d'expression et des droits de l'homme dans la Fédération de Russie et proposition de résolution relative aux Jeux olympiques d'hiver en Russie (de M. Bert Anciaux et consorts); n° 5-2337
- Proposition de résolution sur la relance de l'Europe de la Défense à la veille du Sommet européen des 19 et 20 décembre 2013 (de M. Armand De Decker et consorts); n° 5-2378
- Proposition de résolution relative à l'intégration explicite de l'enseignement dans les objectifs de l'aide humanitaire (de M. Ludo Sannen et consorts); n° 5-2119
- Proposition de résolution relative à la prévention, la répression et la lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (de Mme Marie Arena et consorts); n° 5-2016

### 4. Motions

- Les motions déposées en conclusion de la demande d'explications n° 5-3948 de M. Bert Anciaux au vice-premier ministre et ministre de la Défense sur « la modernisation des armes nucléaires de la base aérienne de Kleine-Brogel »; voir rapport n° [5-2494](#)

## **b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues**

- Echange de vues avec M. Pieter De Crem, vice-premier ministre et ministre de la Défense et de M. Didier Reynders, vice premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes sur la situation en Syrie (avec les commissions réunies des Relations extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des représentants); doc. Chambre, CRIV 53 COM [814](#)
- Echange de vues avec M. Pieter De Crem, vice-premier ministre et ministre de la Défense au sujet de l'ordre du jour du Sommet européen des 19 et 20 décembre 2013 concernant la politique européenne de Sécurité et de Défense (avec le Comité fédéral d'avis chargé des Questions européennes et la Commission de la Défense nationale de la Chambre des représentants); n° [5-2395](#)
- Audition de M. Yves Willemot, Directeur général UNICEF Belgique, du Dr. Lori Heninger, directeur INEE (*International Network for Education in Emergencies*) (organisatie van *Even Education cannot wait; Call to action*) et de M. Bart Vrolijk, *Chief Child Learning and Protective Environment UNICEF Haïti* sur la proposition de résolution relative à l'intégration explicite de l'enseignement dans les objectifs de l'aide humanitaire; n° [5-2119](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Echange de vues avec l'abbé Apollinaire Muholongu Malu Malu, Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République démocratique du Congo (avec la Commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants); n° [5-2452](#)
- Echange de vues avec M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes sur la situation en Ukraine (avec la Commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants); doc. Chambre, CRIV 53 COM [944](#)
- Echange de vues avec M. Karel De Gucht, commissaire européen au Commerce, sur les avancées réalisées dans les négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis et la situation en Ukraine (avec la Commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants); n° [5-2751](#)

### Groupe de travail "Coopération au développement – ODM Post 2015"

Présidente : Mme Fauzaya Talhaoui

Le groupe de travail qui a été créé en mars 2012, s'occupe du suivi des Objectifs du Millénaire après 2015. Il a tenu des auditions thématiques sur deux grands thèmes, à savoir :

- L'accès à la justice : audition avec Mme Myriam Khaldi, experte en la matière auprès de « Avocats Sans Frontières »
- *Good governance* et droits de l'homme : audition de M. Koen De Feyter, *Research Group Law and Development*, Faculté de Droit, Université d'Anvers

\*

\*   \*

**D. Commission des Finances et des Affaires économiques (+ groupe de travail « Espace »)**

Présidente : Mme Fauzaya Talhaoui

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi spéciale portant modification des lois spéciales des 8 août 1980 de réformes institutionnelles et 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions et abrogation de la loi du 27 décembre 1994 portant assentiment de l'Accord relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, signé à Bruxelles le 9 février 1994, entre les Gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume de Belgique, du Royaume du Danemark, du Grand-Duché de Luxembourg et du Royaume des Pays-Bas et instaurant une Eurovignette, conformément à la directive 93/89/CEE du Conseil des Communautés européennes du 25 octobre 1993, ensuite de l'introduction du prélèvement kilométrique; n° [5-2354](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et portant confirmation des dispositions concernant la projection juridictionnelle de deux arrêtés royaux pris en application de l'article 80, alinéas 3 à 5, de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° [5-2313](#)
- Projet de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992, en ce qui concerne la déductibilité d'impôts, taxes et rétributions régionaux; n° [5-2368](#)
- Projet de loi portant insertion de l'article XII.5 dans le livre XII, "Droit de l'économie électronique" du Code de droit économique; n° [5-2343](#)
- Projet de loi portant insertion du livre VI "Pratiques du marché et protection du consommateur" dans le Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre VI, et des dispositions d'application de la loi propres au livre VI, dans les livres I et XV du Code de droit économique; n° [5-2361](#)
- Projet de loi portant insertion des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution dans le livre XVII "Procédures juridictionnelles particulières" du Code de droit économique; n° [5-2363](#)
- Projet de loi portant dispositions diverses en matière de PME; n° [5-2382](#)
- Projet de loi portant modification de la loi portant dispositions diverses du 25 avril 2007 (IV); n° [5-2383](#)
- Projet de loi relatif à diverses dispositions concernant le financement des petites et moyennes entreprises; n° [5-2389](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'intégration des activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre conformément à la directive 2008/101/CE du Parlement européen et du

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

Conseil du 19 novembre 2008 modifiant la directive 2003/87/CE afin d'intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, conclu à Bruxelles, le 2 septembre 2013; n° [5-2340](#)

- Projet de loi modifiant la loi du 31 janvier 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité et modifiant la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion des matières fissiles irradiées dans ces centrales; n° [5-2367](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 24 juillet 1921 relative à la dépossession involontaire des titres au porteur, la loi du 14 décembre 2005 relative à la suppression des titres au porteur et le chapitre V de la loi du 24 juillet 2008 portant des dispositions diverses (I), en ce qui concerne les coffres dormants; n° [5-2404](#)
- Projet de loi concernant l'introduction d'un statut unique entre ouvriers et employés en ce qui concerne les délais de préavis et le jour de carence ainsi que de mesures d'accompagnement; n° [5-2396](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie; n° [5-2407](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 8 novembre 1993 protégeant le titre de psychologue (I); n° [5-2402](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 8 novembre 1993 protégeant le titre de psychologue (II); n° [5-2403](#)
- Projet de loi modifiant la loi relative à la suppression ou à la restructuration d'organismes d'intérêt public et d'autres services de l'État, coordonnée le 13 mars 1991; n° [5-2333](#)
- Projet de loi portant diverses dispositions concernant les prêts-citoyen thématiques; n° [5-2418](#)
- Projet de loi portant des dispositions fiscales et financières diverses; n° [5-2419](#)
- Projet de loi-programme (I); n° [5-2397](#)
- Projet de loi portant modifications de la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion des matières fissiles irradiées dans ces centrales; n° [5-2417](#)
- Projet de loi-programme (II); n° [5-2413](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 13 décembre 2013 entre l'État fédéral, les communautés, les régions et les commissions communautaires relatif à la mise en œuvre de l'article 3, §1er, du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire; n° [5-2427](#)
- Projet de loi complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie; n° [5-2258](#)
- Projet de loi portant insertion du Livre XVIII, "Instruments de gestion de crise" dans le Code de droit économique et portant insertion des dispositions d'application de la loi propres au Livre XVIII, dans le Livre XV du Code de droit économique; n° [5-2485](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de communications électroniques; n° [5-2501](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi portant modification de la loi du 6 juillet 2005 relative à certaines dispositions judiciaires en matière de communications électroniques et de la loi du 17 janvier 2003 concernant les recours et le traitement des litiges à l'occasion de la loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et des télécommunications belges; n° [5-2502](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 17 juillet 2013 entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relatif à la mise en oeuvre de la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur; n° [5-2518](#)
- Projet de loi relatif à l'organisation de la représentation des indépendants et des PME; n° [5-2736](#)
- Projet de loi portant insertion d'un titre 2 "De l'action en réparation collective" au livre XVII "Procédures juridictionnelles particulières" du Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre XVII dans le livre I du Code de droit économique; n° [5-2747](#)
- Projet de loi portant insertion des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution dans le livre XVII "Procédures juridictionnelles particulières" du Code de droit économique et modifiant le Code judiciaire en vue d'attribuer aux cours et tribunaux de Bruxelles une compétence exclusive pour connaître de l'action en réparation collective visée au livre XVII, titre 2, du Code de droit économique; n° [5-2748](#)
- Projet de loi modifiant les articles 1er et 5 de la loi du 1er avril 1971 portant création d'une Régie des Bâtiments; n° [5-2769](#)
- Projet de loi portant insertion du Livre XVI, "Règlement extrajudiciaire des litiges de consommation" dans le Code de droit économique; n° [5-2766](#)
- Projet de loi relatif aux assurances; n° [5-2767](#)
- Projet de loi relatif à la protection du patrimoine culturel subaquatique; n° [5-2773](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1926 instituant un conseil d'enquête maritime; n° [5-2775](#)
- Projet de loi relatif à la publication de divers actes internationaux portant des prescriptions techniques en matière de navires et de navigation maritime; n° [5-2774](#)
- Projet de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992, en ce qui concerne l'établissement de taxes additionnelles sur des impôts régionaux; n° [5-2768](#)
- Projet de loi relatif aux organismes de placement collectif alternatifs et à leurs gestionnaires; n° [5-2777](#)
- Projet de loi complétant, en ce qui concerne les voies de recours, la loi relative aux organismes de placement collectif alternatifs et à leurs gestionnaires; n° [5-2778](#)
- Projet de loi portant insertion du livre XI, "Propriété intellectuelle" dans le Code de droit économique, et portant insertion des dispositions propres au livre XI dans les livres I, XV et XVII du même Code; n° [5-2805](#)
- Projet de loi portant insertion des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution dans le livre XI "Propriété intellectuelle" du Code de droit économique,

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

portant insertion d'une disposition spécifique au livre XI dans le livre XVII du même Code, et modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne l'organisation des cours et tribunaux en matière d'actions relatives aux droits de propriété intellectuelle et à la transparence du droit d'auteur et des droits voisins; n° [5-2806](#)

- Projet de loi portant insertion du Livre VII "Services de paiement et de crédit" dans le Code de droit économique, portant insertion des définitions propres au livre VII et des peines relatives aux infractions au livre VII, dans les livres I et XV du Code de droit économique et portant diverses autres dispositions; n° [5-2817](#)
- Projet de loi organisant les recours contre certaines décisions de la FSMA prises par application du livre VII ou du livre XV du Code de droit économique et modifiant la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers; n° [5-2818](#)
- Projet de loi modifiant, en vue de transposer partiellement la directive 2011/85/UE la loi du 22 mai 2003, portant organisation du budget et de la comptabilité de l'Etat fédéral et contenant des dispositions diverses en matière de fonds budgétaires; n° [5-2811](#)
- Projet de loi modifiant, en vue de transposer partiellement la directive 2011/85/UE, la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation de la Cour des comptes; n° [5-2812](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques en ce qui concerne la constitution du comité d'orientation RER; n° [5-2820](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques; n° [5-2821](#)
- Projet de loi portant confirmation des arrêtés royaux pris en application de la loi du 30 août 2013 relative à la réforme des chemins de fer belges; n° [5-2822](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque Nationale de Belgique, la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, la loi du 9 juillet 1975 relative au contrôle des entreprises d'assurances, la loi du 16 février 2009 relative à la réassurance, la loi du 6 avril 1995 relative au statut et au contrôle des entreprises d'investissement, la loi du 21 décembre 2009 relative au statut des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique, à l'accès à l'activité de prestataire de services de paiement, à l'activité d'émission de monnaie électronique et à l'accès aux systèmes de paiement, la loi du 28 avril 1999 visant à transposer la directive 98/26/CE du 19 mai 1998 concernant le caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres et la loi du 15 décembre 2004 relative aux sûretés financières et portant des dispositions fiscales diverses en matière de conventions constitutives de sûreté réelle et de prêts portant sur des instruments financiers; n° [5-2808](#)
- Projet de loi relatif au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification financière par des entreprises réglementées et modifiant le Code des sociétés et la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers; n° [5-2809](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi modifiant les articles 121 et 122 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers en vue de régler les recours contre certaines décisions prises par la FSMA en vertu de la loi du ... relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification financière par des entreprises réglementées; n° [5-2810](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 27 février 2014 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création d'un comité de coordination et de facilitation pour l'octroi des autorisations pour des projets d'infrastructures énergétiques transeuropéennes, en exécution du Règlement (UE) n° 347/2013; n° [5-2823](#)
- Projet de loi portant insertion dans le livre XVII du Code de droit économique des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution en ce qui concerne les personnes exerçant une profession libérale; n° [5-2813](#)
- Projet de loi modifiant le livre XVII du Code de droit économique en ce qui concerne les personnes exerçant une profession libérale; n° [5-2814](#)
- Projet de loi portant insertion du Livre XIV "Pratiques du marché et protection du consommateur relatives aux personnes exerçant une profession libérale" dans le Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre XIV, et des dispositions d'application au livre XIV, dans les livres I et XV du Code de droit économique; n° [5-2815](#)
- Projet de loi relatif au statut et au contrôle des établissement de crédit (II); n° [5-2851](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de finances concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° [5-2843](#)
- Projet de loi visant à insérer un article 36/45 à la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique; n° [5-2845](#)
- Projet de loi modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 à la suite de à l'introduction de la taxe additionnelle régionale sur l'impôt des personnes physiques visée au titre III/1 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, modifiant les règles en matière d'impôt des non-résidents et modifiant la loi du 6 janvier 2014 relative à la Sixième Réforme de l'État concernant les matières visées à l'article 78 de la Constitution; n° [5-2857](#)
- Projet de loi modifiant la loi générale sur les douanes et accises et portant dispositions diverses; n° [5-2858](#)
- Projet de loi portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance; n° [5-2865](#)
- Projet de loi modifiant l'article 194ter du Code des impôts sur les revenus 1992 relatif au régime de taxshelter pour la production audiovisuelle; n° [5-2859](#)
- Projet de loi relatif aux sociétés immobilières réglementées; n° [5-2860](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 22 juillet 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire; n° [5-2867](#)
- Projet de loi modifiant l'article 179 de la loi du 8 août 1980 relative aux propositions budgétaires 1979-1980 en vue de la transposition dans le droit interne de la directive

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

2011/70/Euratom du Conseil du 19 juillet 2011 établissant un cadre communautaire pour la gestion responsable et sûre du combustible usé et des déchets radioactifs; n° [5-2868](#)

- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie; n° [5-2869](#)
- Projet de loi relatif aux cadres linguistiques pour certains collaborateurs scientifiques étrangers engagés par contrat de travail dans les établissements scientifiques fédéraux; n° [5-2870](#)
- Projet de loi portant exécution du Règlement (UE) n° 181/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 concernant les droits des passagers dans le transport par autobus et autocar et modifiant le règlement (CE) n° 2006/2004; n° [5-2877](#)
- Projet de loi relatif aux droits et obligations des voyageurs ferroviaires; n° [5-2883](#)
- Projet de loi portant des dispositions concernant la mobilité; n° [5-2878](#)
- Projet de loi relatif à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° [5-2884](#)
- Projet de loi relatif à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution; n° [5-2885](#)

### 2. Proposition de loi adoptée

- Proposition de loi complétant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses par une série d'indicateurs complémentaires en vue de mesurer la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la soutenabilité de notre économie (de M. Etienne Schouppe et consorts); n° [5-2258](#)
  - Proposition de loi modifiant la loi du 21 février 2003 créant un Service des créances alimentaires au sein du SPF Finances et le Code judiciaire, en vue d'assurer le recouvrement effectif des créances alimentaires (de Mme Cindy Franssen et M. Bert Anciaux); n° [5-2476](#)
  - Proposition de loi modifiant l'article 1649quater, § 4, du Code civil, relatif à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation en ce qui concerne le défaut de conformité (de Mme Fatiha Saïdi et consorts); n° [5-1665](#)
  - Proposition de loi modifiant l'article 1649septies du Code civil en ce qui concerne les documents relatifs à la vente de biens de consommation (de Mme Dominique Tilmans et consorts); n° [5-2410](#)
  - Proposition de loi visant à garantir la continuité du service dans le cadre des missions de service public et des missions d'intérêt général (de M. François Bellot); n° [5-422](#)
- Lors de la réunion du jeudi 24 août 2014, la Séance plénière a décidé de demander l'avis du Conseil d'État sur la proposition de loi, telle qu'adoptée par la commission.

### 3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution visant à promouvoir la réindustrialisation de l'Union européenne (de Mme Marie Arena et consorts); n° [5-1950](#)
- Proposition de résolution relative à la création d'un Centre de recherche BEL (Brout-Englert-Lemaître); n° [5-2795](#)

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues**

- Proposition de loi portant modification du Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne les titres-repas et les écochèques (de M. Rik Daems); n° [5-2182](#)

Audition de

- M. Maarten Gerard, Researcher Idea Consult;
  - M. Dominique Michel, administrateur délégué de Comeos;
  - MM. Philippe Symons et Jean-Bernard Trussart, administrateurs de Vouchers Issuers Association (VIA);
  - M. Danny Van Assche, représentant des Fédérations Ho.Re.Ca Flandre, Wallonie et Bruxelles;
  - M. Lieven Cloots, Unizo; - M. Michel Davister, administrateur délégué de Cesal;
  - M. Arnaud Deplae, représentant de l'UCM;
  - M. Lander Vanderlinden, service d'étude ABVV-FGTB;
  - M. Piet Vandenberg, service d'étude ACV-CSC.-
- Proposition de résolution visant à promouvoir la réindustrialisation de l'Union européenne (de Mme Marie Arena et consorts); n° [5-1950](#)

Audition de :

- M. Jonathan Holslag, *research fellow* au *Brussels Institute of Contemporary China Studies (BICCS) - VUB*;
  - M. Frank Vandermarliere, Économiste en chef Agoria;
  - M. Benjamin Denis, conseiller CES;
  - M. Didier Herbert, directeur général des Entreprises et de l'Industrie de la Commission européenne - Unité compétitivité des entreprises, industrie et politique de croissance.
- Audition des interlocuteurs sociaux et des responsables financiers et institutionnels sur la mise en oeuvre du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG). (*avec le Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes et la commission des Finances et du Budget de la Chambre des représentants*) n° [5-2447](#) :
  - M. Luc Coene, Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
  - M. Jan Smets, Conseil Supérieur des finances ;
  - M. Johan Van Overtveldt, professeur d'économie à l'Université de Hasselt ;
  - M. Geert Vancronenbrug, Fédération des Entreprises de Belgique (FEB);
  - M. Olivier Bonfond, Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) ;
  - M. Renaat Hanssens, Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC)

\*\*\*

### **Groupe de travail "Espace"**

Le groupe de travail « Espace » organise ses activités sous la présidence de Mme Dominique Tilmans. Il est composé de neuf sénateurs, à savoir Mmes Maes (N-VA), Thibaut (Ecolo), Van dermeersch (Vlaams Belang) et Tilmans (MR) ainsi que MM. Daems (Open Vld), Mampaka Mankamba (cdH), Sannen (sp.a), Siquet (PS) et Schouppe (CD&V).

En 2014, le groupe de travail a essentiellement focalisé son travail sur l'organisation de la Conférence interparlementaire européenne qui s'est tenue au Sénat du 13 au 15 octobre.

#### **A. Conférence Interparlementaire européenne de l'Espace**

##### **1) Contexte de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace (CIEE)**

La Conférence s'est réunie les 14 et 15 octobre 2013 au Sénat et a réuni 11 délégations venues de toute l'Europe. Plus de 190 personnes dont beaucoup d'étudiants, professeurs d'université, industriels, institutionnels du secteur spatial y ont assisté.

Les travaux étaient consacrés aux jeunes professionnels de l'espace, aux carrières spatiales ainsi qu'à une meilleure interaction entre les études spatiales et les défis de l'industrie spatiale. L'objectif est notamment de déboucher sur une meilleure offre de stages pour les jeunes dans l'industrie spatiale et de favoriser les réseaux spatiaux. À cet effet, un réseau dénommé YouSpace a été lancé sur le réseau social LinkedIn. Il vise à favoriser le dialogue entre les jeunes professionnels de l'espace, les institutions et les représentants de l'industrie spatiale.

L'espace est aujourd'hui le seul domaine de compétences qui regroupe toutes les sciences pouvant expliquer l'origine de la Terre, améliorer notre vie au quotidien et découvrir l'inconnu par l'exploration de l'Univers. Il constitue un enjeu majeur en termes d'emploi, pour le développement de nos industries et le rayonnement de nos universités. Les progrès scientifiques et technologiques dans ce domaine génèrent une forte valeur ajoutée et se déclinent en de nombreuses applications au quotidien : GPS, prévisions météorologiques, Internet, télévision, (télé-)médecine, agriculture, transactions financières, navigation aérienne et maritime, organisation de l'aide humanitaire lors de catastrophes naturelles.... Les carrières spatiales revêtent donc une importance stratégique.

L'investissement pour l'espace s'élève, pour chaque Européen, à 10 €/an pour le secteur public et à 1€/an pour les vols habités... Ce n'est pas grand-chose pour un domaine qui balaie notre passé, notre présent et notre futur.

##### **2) Rôle de la Conférence interparlementaire européenne de l'espace**

La Conférence interparlementaire européenne de l'espace encourage la coopération entre les parlements nationaux en Europe et le dialogue sur les politiques spatiales. Cette conférence a été créée en 1999 et permet aux groupes parlementaires de se réunir tous les six mois afin de discuter de la politique européenne de l'espace. Les membres de l'EISC sont: la Pologne, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, la République tchèque, la Belgique et l'Estonie. La Belgique la préside en 2013, avant de céder le relais à la France en 2014.

##### **3) Session plénière de la CIEE**

La session plénière des 14-15 octobre 2013 au Sénat a permis le dialogue entre de jeunes professionnels prometteurs et les représentants de l'industrie européenne (PME et TPE), en présence de professeurs d'universités belges et étrangères. À cette occasion, le Secrétaire

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

d'État à la Politique scientifique M. Philippe Courard a pris la parole, de même que le Directeur général de l'ESA, M. Jean-Jacques Dordain.

Les travaux du 14 octobre au matin ont été coprésidés par le spationaute Frank De Winne et Karl-Uwe Schrogl, directeur politique de l'ESA. Ils ont permis à de jeunes professionnels de l'espace de chaque pays-membre de l'EISC de prendre la parole. Trois jeunes Belges de moins de 30 ans ont exposé également leur « success story » dans leur carrière spatiale. Enfin, la présidence en trio (Pologne, Belgique et France) a remis officiellement un prix au gagnant 2013 de l'EISC-ESA « Space for Sustainability » Award. Il s'agissait de M. Maxime Puteaux, étudiant à l'Université de Paris.

L'après-midi, les travaux ont été coprésidés par la Sénatrice Lieve Maes et Alain Ratier (Directeur général d'Eumetsat) et ont permis aux représentants de l'industrie européenne de réagir aux propositions des jeunes relatives aux carrières spatiales.

Le mardi 15 octobre au matin, une résolution a été adoptée officiellement par l'assemblée plénière afin de promouvoir les travaux de l'EISC et d'ouvrir des stages en entreprise pour les jeunes professionnels, en collaboration étroite avec l'Agence spatiale européenne (ESA). On retrouvera tous les documents relatifs à la CIEE sur [www.eisc-europa.eu](http://www.eisc-europa.eu).

### **B. Prix Odissea 2013 du Sénat**

Chaque année depuis 2005, le Sénat belge met à l'honneur des étudiants en fin de cursus (master ou doctorat) pour leur travail de recherche consacré au domaine spatial. Le 17 janvier 2014, cinq jeunes nominés ont posé leur candidature pour tenter de décrocher l'un des trois prix. Le premier prix offert par la politique scientifique s'élève à 8.000 €. Les 2ème et 3ème prix sont offerts par Belgospace, coupole de l'industrie spatiale, l'un de 2.000 € et l'autre de 1.000 €.

Après délibération du jury, Christian Kintziger de l'Université de Liège a reçu le Prix Odissea 2013 pour sa thèse sur l'étude de la faisabilité de l'imagerie UV à bord d'un Cubesat (Feasibility of a UV imager on board a Cubesat platform - Promoteur Prof. Pierre Rochus).

Le 2ème prix a été attribué à Tom Schockaert pour sa thèse "Possible scenarios to cultivate cyanobacteria on the Moon for life support" et le 3ème prix remis à Benjamin Palmaerts pour son travail sur "Morphologie de l'émission aurorale UV principale de Jupiter en fonction du temps local".

### **C. Autres activités (des membres) du groupe de travail**

Les membres du groupe de travail ont pris part aux visites et activités suivantes :

- \* Le Groupe Espace Sénat a visité le Centre nucléaire de Mol (CEN) le 4 novembre 2013. Au-delà de la recherche nucléaire, le CEN est un centre de recherche en matière de biologie moléculaire et cellulaire pour l'évolution de l'homme dans l'espace. Les recherches menées en collaboration avec l'ESA sont réalisées au sein de l'unité de Radiobiologie qui étudie les effets du rayonnement cosmique et de l'apesanteur sur la santé.
- \* Visite du Centre spatial de Liège le 12 novembre 2013

Le Groupe « Espace » a visité la salle blanche et les cuves destinées à tester des satellites. En septembre 2003 a été inauguré le FOCAL XXL, une cuve gigantesque de 6,5 mètres de diamètre et 7 mètres de haut qui pèse plus de 35 tonnes.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

Les cuves permettent de réaliser des tests optiques, thermiques et vibratoires sur les engins spatiaux, et ce à différents stades de leur réalisation.

Les activités du CSL sont spécialisées en optique, technologies spatiales et essais en ambiance spatiale.

- \* Participation à la 6ème conférence annuelle sur la politique spatiale de l'UE qui a eu lieu le 28 janvier 2014 dans le bâtiment Charlemagne de la Commission européenne. Thème de la conférence : "What Direction for Europe in Space between now and 2020".
- \* Le 13 mars 2014, le Sénat a organisé, avec le Groupe de travail "Espace" une conférence en présence du Prix Nobel de Physique 2013 M. François Englert, intitulée : « *D'un boson à l'Univers, des particules aux satellites* »

Programme :

- Discours introductif par le Professeur Jean-Marie Frère (ULB) : « D'un Boson à l'univers, des particules aux satellites »
- Professeur Thomas Hertog (KUL) : « Le Big Bang de Lemaître dans la cosmologie contemporaine »
- Professeur Catherine De Clercq (VUB) : « IceCube: des neutrinos venus de l'espace captifs des glaces »
- Considérations du Baron François Englert, Prix Nobel de Physique 2013 : « La portée de la recherche fondamentale »

Échange de vue avec les orateurs, rejoints par les professeurs Christophe Ringeval (UCL), Dirk Ryckbosch (UGent) et le Docteur Christian Barbier (ULg).

Le compte rendu figure sur le site du Sénat dans la rubrique colloques

- \* le 24 mars 2014 : "50 ans de recherche en aéronomie spatiale" : le Groupe Espace du Sénat rend hommage à l'Institut d'aéronomie spatiale de Belgique en présence de Martine De Mazière, Directeur général de l'IASB. La réunion a porté sur les "50 ans de recherche en aéronomie spatiale, quels défis pour le futur ?".
- \* Le 26 mars 2014 : Visite des installations de la société SES ASTRA à Betzdorf (Grand-Duché de Luxembourg)
- \* Le 1er avril 2014 : réunion finale du Groupe de travail « Espace » pour faire le point sur une meilleure adéquation entre les formations spatiales et les besoins de l'industrie et de la recherche. Cette plateforme a réuni les représentants des universités, du monde de la recherche et de l'industrie.
- \* Le 4 avril 16ème Conférence Interparlementaire Européenne de l'Espace - Workshop Toulouse

Dans le cadre de la Présidence française de la Conférence Interparlementaire Européenne de l'Espace, les sénateurs et membres du groupe de travail « Espace » Dominique Tilmans, Etienne Schoupe, Lieve Maes et Louis Siquet se sont déplacés à Toulouse, à la Cité de l'Espace, les 14 et 15 avril où ils ont participé activement au Workshop organisé par le GPE (Groupe des Parlementaires pour l'Espace du Sénat et

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

de l'Assemblée nationale français) dans le cadre de la 16ème Conférence Interparlementaire Européenne de l'Espace, présidée par la France en 2014.

\*  
\* \*

**E. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives**

Président : M. Philippe Moureaux

**a. Législation***1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi complétant les articles *43bis*, *382ter* et *433novies* du Code pénal, ainsi que l'article *77sexies* de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, relativement à la confiscation spéciale; n° [5-1881](#)
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 12 juin 2013 visant à créer un Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations; n° [5-2137](#)
- Projet de loi portant réforme de la compétence, de la procédure et de l'organisation du Conseil d'État; n° [5-2277](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen; n° [5-2365](#)
- Projet de loi relatif à la gestion de l'information policière et modifiant la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police, la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et le Code d'instruction criminelle; n° [5-2366](#)
- Projet de loi-programme (I); n° [5-2397](#)
- Projet de loi-programme (II); n° [5-2413](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 10 avril 1990 réglementant la sécurité privée et particulière; n° [5-2420](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la création de la fonction de gardien de la paix, à la création du service des gardiens de la paix et à la modification de l'article *119bis* de la nouvelle loi communale; n° [5-2421](#)
- Projet de loi portant dispositions diverses en matière électorale; n° [5-2434](#)
- Projet de loi organisant le vote électronique avec preuve papier; n° [5-2435](#)
- Projet de loi fixant certains aspects de l'aménagement du temps de travail des membres professionnels opérationnels des zones de secours et du Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région Bruxelles-Capitale; n° [5-2738](#)
- Projet de loi modifiant la loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de renseignement et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace; n° [5-2746](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses concernant la procédure devant le Conseil du contentieux des étrangers et devant le Conseil d'État; n° [5-2816](#)
- Projet de loi relative à l'analyse par la Cour des comptes des conséquences budgétaires et macroéconomiques des programmes électoraux présentés par les partis politiques

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

lors de l'élection de la Chambre, du Sénat et du Parlement de la Communauté germanophone; n° [5-2871](#)

- Projet de loi modifiant diverses dispositions afin de prévenir l'enlèvement parental international d'enfants; n° [5-2872](#)
- Projet de loi portant modification de la loi du 15 avril 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire, en ce qui concerne le financement de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire; n° [5-2888](#)

### 2. Propositions de loi adoptées

#### b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- Proposition de résolution relative à la mise en oeuvre rapide d'une stratégie fédérale de sécurité des systèmes d'information et de communication (de M. Danny Pieters et consorts); n° [5-1246](#)

Proposition de résolution visant à sécuriser les informations électroniques et à lutter contre les cyberattaques (de M. Karl Vanlouwe); n° [5-1855](#)

Audition de :

- M. Luc Beirens, *Head of Belgian Federal Computer Crime Unit*;
- Monsieur Pascal Petry, conseiller en sécurité, Cellule stratégique du Premier ministre ;
- Monsieur Christian Van Heurck, coordinateur *CERT.be*

- Projet de loi relatif à la gestion de l'information policière et modifiant la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police, la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et le Code d'instruction criminelle; n° [5-2366](#)

Audition de :

- MM. Willem De Beuckelare et Stéphane Verschueren, *Commission de la protection de la vie privée*;
- MM. Alexis Deswaef et Manuel Lambert de la *Ligue des droits de l'Homme*;
- MM. Michel Croquet et André Deblaere de la police fédérale.

- Proposition de loi modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'État, en vue d'accorder aux associations le droit d'introduire une action d'intérêt collectif (de M. Ludo Sannen); n° [5-1264](#)

Proposition de loi modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'État en vue d'accorder aux associations le droit d'introduire une action d'intérêt collectif (de Mmes Zakia Khattabi et Freya Piryng); n° [5-1330](#)

Audition de :

- M. Roger Stevens, président du Conseil d'État;
- M. M. Lefever, auditeur général près du Conseil d'État

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Proposition de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en vue d'introduire une circonstance aggravante pour les auteurs de mariage gris (de M. Gérard Deprez et consorts); n° [5-2115](#)

Audition de :

- M. Freddy Roosemont, directeur général de l'Office des étrangers (11.03.2014)

\*

\*      \*

## F. Commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Elke Sleurs

### a. Législation

#### 1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi modifiant la section 3 du chapitre 7 du titre IV de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002 ; n° [5-2289](#)
- Projet de loi portant diverses modifications en vue de l'instauration d'un nouveau système social et fiscal pour les travailleurs occasionnels dans le secteur horeca; n° [5-2290](#)
- Projet de loi portant réforme du calcul des cotisations sociales pour les travailleurs indépendants; n° [5-2285](#)
- Projet de loi modifiant les articles 41 et 43 de la loi du ... en matière de dispositifs médicaux et l'article 605quater du Code judiciaire; n° [5-2331](#)
- Projet de loi concernant l'introduction d'un statut unique entre ouvriers et employés en ce qui concerne les délais de préavis et le jour de carence ainsi que de mesures d'accompagnement ; n° [5-2396](#)
- Projet de loi-programme (I) ; n° [5-2397](#)
- Projet de loi portant modification de l'article 25octies/2 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994; n° [5-2459](#)
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire et la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail en ce qui concerne les procédures judiciaires; n° [5-2468](#)
- Projet de loi réglant les professions des soins de santé mentale et modifiant l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé; n° [5-2470](#)
- Projet de loi portant modification de l'article 25octies/2 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994; n° [5-2497](#)
- Projet de loi concernant diverses matières relatives aux pensions du secteur public; n° [5-2861](#)
- Projet de loi concernant la pension de retraite des travailleurs frontaliers et saisonniers et la pension de survie de leur conjoint survivant; n° [5-2862](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° [5-2863](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en ce qui concerne les travailleurs domestiques et le personnel de maison; n° [5-2864](#)
- Projet de loi portant exécution du pacte de compétitivité, d'emploi et de relance; n° [5-2865](#)
- Projet de loi modifiant la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires en vue de rendre le volontariat accessible aux étrangers; n° [5-2866](#)

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Projet de loi concernant les pensions complémentaires, d'autres compléments aux avantages accordés pour les diverses branches de la sécurité sociale et la compétence du tribunal du travail; n° [5-2873](#)
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'environnement; n° [5-2889](#)

### 2. Proposition de loi adoptée

- Projet de loi portant modification de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006 en vue d'étendre les interventions du Fonds amiante; n° [5-2279](#)

### 3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution relative à la prise en charge de personnes handicapées souffrant en plus d'un trouble psychique ou d'un trouble grave du comportement, et en particulier de celles qui requièrent une hospitalisation; n° [5-2201](#)
- Proposition de résolution relative à la possibilité pour les personnes souffrant d'hémochromatose génétique de faire un don de sang; n° [5-2479](#)

## **b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vue**

- L'exécution de la loi du 29 avril 1999 relatives aux pratiques non conventionnelles dans les domaines de l'art médical, de l'art pharmaceutique, de la kinésithérapie, de l'art infirmier et des professions paramédicales, partim ostéopathie; n° [5-2197](#)

Exposé de Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.

- a) Proposition de loi modifiant la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994; n° [5-1688](#)
- b) Proposition de loi modifiant les lois relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés, coordonnées le 19 décembre 1939, en vue de supprimer le délai de prescription d'un an pour le paiement indu résultant d'une erreur matérielle; n° [5-1691](#)
- c) Proposition de loi modifiant les lois relatives à la prévention des maladies professionnelles et à la réparation des dommages résultant de celles-ci, coordonnées le 3 juin 1970, en vue de supprimer le délai de prescription de six mois pour la répétition des prestations attribuées indûment à la suite d'une erreur du Fonds de maladies professionnelles; n° [5-1692](#)
- d) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux handicapés, en vue de supprimer le délai de prescription d'un an pour le paiement indu résultant d'une erreur matérielle; n° [5-1693](#)

Échange de vues avec MM. Jo De Cock, administrateur général, François Perl, directeur général, et Guy Lombaerts, conseiller général, INAMI

- Le plan d'action en matière de lutte contre le diabète; n° [5-1849](#)

Échange de vues avec :

- - MM. Stijn Deceukelier et Georges Claes, Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV);
- - professeur Bart Keymeulen, président de la Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV);

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- - dr. Laurent Crenier et Mme Viviane de La Veleye, Association Belge du Diabète (ABD);
  - - dr. Viviane Van Casteren, Institut Scientifique de Santé Publique;
  - - professeur Danny Pipeleers, directeur Diabetes Research Center.
- Proposition de résolution relative à la prise en charge de personnes handicapées souffrant en plus d'un trouble psychique ou d'un trouble grave du comportement, et en particulier de celles qui requièrent une hospitalisation; n° [5-2201](#)

Audition :

- - de M. Johan de Groef, directeur général de la vzw Zonnelied;
  - - du dr. Lieve Baetens, psychiatre, Hôpital de Manage;
  - - du dr. Pierre Titeca, psychiatre, président du Conseil d'administration du Centre Hospitalier Jean Titeca.
- Discussion relative à la lettre de la présidente du Comité parlementaire chargé du Suivi législatif sur le rapport 2011-2012 du collège des procureurs généraux.
- Lettre de la présidente du Comité parlementaire chargé du Suivi législatif :
- Discussion des arrêts prononcés par la Cour Constitutionnelle entre le 1er juillet et le 31 décembre 2013

\*

\*      \*

**G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales**

Présidents : M. Alain Courtois et Mme Elke Sleurs

**a. Législation***1. Proposition de loi adoptée*

- Projet de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, en vue d'étendre l'euthanasie aux mineurs ; n° 5-2170 [5-2170](#)

**b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues**

- Rapport d'activités de la Commission fédérale pour la recherche médicale et scientifique sur les embryons in vitro (période 2010-2011)

Échange de vues avec le professeur A. Van Steirteghem, vice-président de la Commission fédérale pour la recherche médicale et scientifique sur les embryons in vitro.

\*

\*      \*

**H. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger**

Président : M. Francis Delpérée

Lors de la session 2013-2014, la commission s'est réunie à plusieurs reprises (à huis clos, avec une délégation de la Chambre des représentants).

Réunions :

- le 14 novembre 2013, le 16 janvier 2014 et le 3 avril 2014 sur la situation des missions militaires belges à l'étranger

Le ministre de la Défense a, chaque fois, donné un état de la situation actualisée des missions militaires à l'étranger.

\*

\*      \*

## I. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Présidente : Mme Nele Lijnen

### a. Avis et recommandations concernant

- Proposition de résolution relative à la prévention, la répression et la lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (de Mme Marie Arena et consorts); n° [5-2016](#)
  - Mutilations génitales en Belgique; n° [5-2481](#)
  - Proposition de loi complétant la loi coordonnée du 14 juillet 1994, relative à l'assurance soins de santé et indemnités, en ce qui concerne les soins dispensés aux femmes victimes d'une mutilation des organes génitaux (de M. Richard Miller); n° [5-426](#)
  - Proposition de loi modifiant l'article 409 du Code pénal incriminant l'incitation à pratiquer des mutilations génitales chez les femmes (de Mme Els Van Hoof et consorts); n° [5-2399](#)
  - Proposition de résolution visant à lutter contre les mutilations génitales en Belgique (de Mme Nele Lijnen et M. Jean-Jacques De Gucht); n° [5-2453](#)

### b. Auditions et échanges de vues

- Mutilations génitales en Belgique; n° [5-2481/1.-](#)

Audition de :

- Mme Khadidiatou Diallo, présidente du *GAMS*;
- Mme Zahra Ali Cheick, chargée du suivi des femmes au *GAMS*;
- Mme Fabienne Richard, coordinatrice *GAMS*;
- Mme Céline Verbrouck, présidente de *Intact* asbl;
- Mme Marleen Temmerman, gynécologue et directeur santé reproductive à l'*OMS*;
- Mme Petra De Sutter, gynécologue à l'*UZ Gent* ;
- M. Jean-Jacques Amy, professeur émérite *VUB*;
- Mme Elise Petitpas, *Amnesty International*;
- Mme Deborah Gustin, conseillère auprès du cabinet de la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.

### c. Divers

« Les femmes de paix s'expriment sur le futur de la terre" - 10 décembre 2013, en collaboration avec les Conseils des Femmes et la Plate-forme 1325.

\*

\* \*

## J. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes

Président de la délégation du Sénat : M. Philippe Mahoux

### a) *Suivi des questions européennes*

- Échanges de vues (tour d'horizon de l'ordre du jour et des conclusions) avec M. Elio Di Rupo, premier ministre, avant et/ou après chaque réunion du **Conseil européen** :
  - Conseil européen des 24 et 25 octobre 2013: [réunion du 23 octobre 2013](#) et [réunion du 20 novembre 2013](#) ;
  - Conseil européen des 19 et 20 décembre 2013: [réunion du 9 décembre 2013 sur la politique de défense](#), et [réunion du 17 décembre 2013 relative à l'ordre du jour](#).
- La mise en œuvre du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'**Union économique et monétaire** (TSCG) : [réunion du 21 janvier 2014](#) avec les partenaires sociaux et des responsables financiers et institutionnels.
- **Le rôle des parlements nationaux et régionaux dans l'Union européenne** et la coopération avec le Parlement européen et le Comité des régions : [réunion du 18 février 2014](#) avec M. Ramón Luis Valcárcel Siso, président du Comité des régions.
- Échanges de vues sur **les priorités des présidences successives du Conseil de l'UE** :
  - Les priorités de la présidence grecque de l'**Union européenne** : [réunion du 21 janvier 2014](#) avec M. Dimitris Kourkoulas, secrétaire d'État grec aux Affaires étrangères.

### b) *Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires*

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, **COSAC** (cf. infra).
- Des membres du Comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions conjointes de commission dans le pays qui assumait la présidence du Conseil de l'Union européenne ([Lituanie](#) et [Grèce](#)) et au Parlement européen.
- Des membres du Comité d'avis ont été associés à l'accueil de responsables et de représentants politiques étrangers, de membres du corps diplomatique et d'autres personnalités.

### c) *Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité*

Depuis le 1er septembre 2006, la Commission européenne transmet ses documents législatifs et non législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Le service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires a rassemblé ces documents dans une banque de données à partir du mois de janvier 2007. Tous ces documents sont regroupés dans des dossiers concrets. Un "dossier" se compose d'un document principal (un "document COM") ou texte de base et d'un ou de plusieurs documents de travail ou annexes ("documents SWD"). Les documents principaux sont soit législatifs (livres verts,

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

livres blancs, règlements, directives) soit non législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les documents non législatifs s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Traité d'Amsterdam et de la demande formelle de la Commission européenne, confirmée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, de lui faire part, dans un délai raisonnable, d'observations éventuelles à propos de la teneur du document (ce que l'on appelle le "dialogue politique").

Les documents législatifs relèvent des dispositions prévues dans le Traité de Lisbonne qui concernent le contrôle de subsidiarité.

Un avis éventuel en matière de subsidiarité et de proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière, dans un délai de 8 semaines à partir de la réception de toutes les versions linguistiques dans les langues officielles de l'Union européenne.

Outre un avis en matière de subsidiarité et de proportionnalité, il est également possible de donner un avis sur le contenu de la proposition dans un délai raisonnable (cf. documents non législatifs).

La [procédure](#) allant de la réception à la clôture du dossier au Sénat se déroule comme suit :

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux;<sup>1</sup>
2. introduction du document dans la base de données Excel;
3. analyse du document : classification selon le type (législatif ou non) et le sujet;
4. sélection en vue de la transmission à la ou aux commissions compétentes en fonction des critères suivants : compétence, actualité, pertinence;
5. élaboration d'une fiche d'information par la cellule Europe du service des Affaires européennes et Relations interparlementaires du Sénat pour les documents législatifs sélectionnés;
6. transmission des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de la ou des commissions compétentes;
7. inscription du dossier à l'ordre du jour de la ou des commissions compétentes (il suffit pour cela qu'un membre effectif de la commission en fasse la demande);
8. traitement et contrôle au titre de subsidiarité et de proportionnalité dans un délai de 8 semaines ou, en ce qui concerne le contenu, dans un délai raisonnable;
  - a) si aucune observation n'est formulée, le dossier est clôturé à ce stade; si la commission a des observations à formuler, elle émet un avis sur le sujet;
  - b) l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière;
  - c) si la séance plénière confirme l'avis de la commission, celui-ci est transmis en tant qu'avis du Sénat au secrétariat de la Conférence des présidents des sept

---

<sup>1</sup>La Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique ; elle envoyait initialement les documents uniquement à la Chambre et au Sénat. En sa qualité de lieu de rencontre des Communautés et des Régions, le Sénat transmettait déjà auparavant ces documents aux parlements régionaux. C'est la raison pour laquelle il a été décidé que les documents de l'UE seraient envoyés à une seule adresse pour l'ensemble du système parlementaire belge. Ils sont ensuite réexpédiés à partir de cette adresse vers les sept assemblées. C'est le Sénat qui s'en charge depuis le 14 avril 2007.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

assemblées parlementaires, qui l'envoie à son tour à la Commission européenne;

9. publication de l'avis par le correspondant IPEX du Sénat sur le site Internet de l'IPEX; l'état d'avancement du dossier est régulièrement actualisé sur ce site tout au long de la procédure d'examen.

**Depuis juin 2013 (jusqu'au mois d'avril 2014 inclus), le Sénat a reçu quelque 1000 documents, qui ont été regroupés en 651 dossiers. 192 d'entre eux (dont 53 dossiers législatifs) ont été sélectionnés en vue d'être transmis aux commissions.**

Lors de la session 2013-2014, les documents européens législatifs et non législatifs suivants ont été examinés:

- La communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil : « Rétablir la confiance dans les flux de données entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique » ([COM \(2013\) 846](#)), en commission de l'Intérieur et des Affaires administratives ;
- La communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative au fonctionnement de la sphère de sécurité du point de vue des citoyens de l'Union et des entreprises établies sur son territoire ([COM \(2013\) 847](#)), en commission de l'Intérieur et des Affaires administratives.

### d) IPEX

[IPEX](#) (“*Interparliamentary EU Information Exchange*”) a été créée en 2000 par la Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne. Elle constitue un véritable outil de travail pour les sénateurs et le personnel. La base de données IPEX contient tous les documents que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux. Pour chaque document, on crée un dossier permettant de suivre le contrôle parlementaire du document en question dans les autres États membres.

Au cours des tests COSAC, l'utilisation d'IPEX par le Sénat a été concluante. Les avis ont été téléchargés et les avis émis par les autres parlements européens ont été consultés.

Depuis le 1er février 2007, le Sénat attribue à chaque document un statut approprié sur le site d'IPEX. Le site étant librement accessible, tout le monde a la possibilité de suivre l'évolution du contrôle parlementaire des documents européens au Sénat.

IPEX est aussi un outil de communication avec les parlements régionaux, qui – en Belgique – peuvent également émettre des avis motivés. Le site indique si le Sénat se considère comme compétent ou non en la matière. En toute logique, le Sénat ne traite pas les documents qui ne relèvent pas de sa compétence.

Le nouveau site d'IPEX a été lancé à la fin juin 2011. Il offre un certain nombre de nouvelles fonctionnalités telles que l'enregistrement de recherches et la réception régulière de mises à jour relatives à ces recherches.

Le site abrite également toutes les informations relatives à la [Conférence des présidents des parlements](#) de l'Union européenne, ainsi que celles concernant la [Conférence interparlementaire sur la Politique étrangère et de sécurité commune \(PESC\)](#) et la [Politique de sécurité et de défense commune \(PSDC\)](#) et concernant la [Conférence interparlementaire sur la Gouvernance économique et financière de l'Union européenne](#).

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

Un projet de “Central Support”, mené par les correspondants IPEX du Sénat et de la Chambre des représentants belges, vise à mettre à jour et à compléter les archives de cette conférence.

Depuis le 1er mars 2009, le Sénat est membre du Conseil d'IPEX, l'organe de direction du site Internet. Depuis septembre 2011, le Sénat fait également partie d'IPEX “Central Support”, qui est chargé de la gestion du site Internet.

### e) *Le représentant du Sénat auprès du Parlement européen*

Depuis 2006, un fonctionnaire du Sénat est désigné pour intervenir auprès du Parlement européen en tant que représentant sur le plan administratif. Il avait été prévu au départ que son rôle serait de collecter et de transmettre toutes les informations sur les travaux des institutions européennes qui intéressent le Sénat. Le représentant sert en outre de point de contact avec le Parlement européen, ainsi qu'avec les autres institutions européennes (la Commission européenne et le Conseil).

Actuellement, la quasi-totalité des parlements nationaux sont représentés, à deux exceptions près (la Slovaquie et la Bulgarie). De plus, la Norvège, qui n'est même pas candidate à l'adhésion, a aussi un représentant auprès du Parlement européen depuis mars 2013.

En ce qui concerne la coopération entre les représentants des parlements nationaux, une réunion a lieu chaque lundi matin (MMM : *Monday Morning Meeting*). Lors de ces réunions, des fonctionnaires de la Commission européenne viennent présenter des projets et propositions législatifs. Des fonctionnaires du Parlement européen participent aussi régulièrement à ces réunions pour faire l'état des lieux sur certains dossiers (législatifs) ou pour discuter de certaines activités (par exemple des réunions interparlementaires).

Cette année, le réseau de représentants a été fort actif dans l'échange informel d'informations sur les propositions de réglementation de la Commission européenne et sur leur examen par les parlements nationaux. Dans le cadre du Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2010, les parlements nationaux ont été habilités à soumettre les propositions législatives de la Commission européenne à un contrôle de subsidiarité et de proportionnalité. Cet échange d'informations a conduit une nouvelle fois, le 6 novembre 2013, au renvoi d'une proposition de la Commission européenne sur la base du contrôle de subsidiarité des parlements nationaux.

Dans le cadre de l'entrée en exercice d'une nouvelle Présidence du Conseil de l'Union européenne, une réunion est toujours organisée avec le Représentant permanent qui vient exposer les priorités de la nouvelle Présidence. Cette année, cette réunion a donc eu lieu pour les présidences lituanienne et grecque.

Les différents calendriers ([le calendrier de la Présidence lituanienne](#) et [le calendrier de la Présidence grecque](#) des réunions interparlementaires programmées) sont publiés par la Présidence du Conseil de l'Union européenne, en l'occurrence en janvier et en juillet. Durant la période 2013-2014, c'est à la Lituanie et à la Grèce que revint cet honneur.

Pendant la Présidence lituanienne (du 1er juillet au 31 décembre 2013), trois Conférences interparlementaires ont été organisées. En dehors de la traditionnelle COSAC, il faut également citer une autre conférence récemment constituée, à savoir la Conférence interparlementaire pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ([CI-PESC-PSDC 2013 09 LT](#)), à laquelle MM. Armand De Decker et M. Karl Vanlouwe ont participé au nom du Sénat.

Une troisième conférence interparlementaire a eu lieu pour la première fois lors de la Présidence lituanienne, en l'occurrence la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne (« Conférence Article 13 ») ([CI art. 13 2013 LT](#)). M. Frank Boogaerts a participé à cette conférence au nom du Sénat.

En dehors de ces conférences interparlementaires, la Présidence lituanienne a organisé dans le cadre de la dimension interparlementaire cinq réunions pour les présidents de Commission et une réunion de Commission interparlementaire commune avec le Parlement européen. En outre, le Parlement européen a également organisé trois réunions de commissions interparlementaires ([AFET/SEDE](#), [CONT](#) et [REGI](#)), ainsi qu'un atelier sur le droit de la vente ([droit de la vente](#)).

Avant la Présidence grecque (du 1er janvier au 30 juin 2014), deux des trois Conférences interparlementaires ont déjà eu lieu, à savoir la Conférence interparlementaire relative à la politique économique de l'Union européenne (« Conférence Article 13 ») ([IPC art. 13 2014 HE](#)) et la Conférence interparlementaire relative à la Politique étrangère et de Sécurité commune et à la Politique de sécurité et de défense commune ([IPC - CFSP-CSDP 2014 04 HE](#)). M. Philippe Mahoux et Mme Fauzaya Talhaoui ont participé à la Conférence Article 13 pour le Sénat.

En dehors de ces conférences interparlementaires, deux réunions des Présidents de Commission ont été organisées, M. Alain Courtois participant à la réunion des Présidents des Commissions Justice ([Justice-Home 2014 HE](#)). La Présidence grecque a également organisé une réunion de commission conjointe avec la Commission LIBE du Parlement européen ([JCM LIBE](#)). Enfin, le Parlement européen a organisé une réunion interparlementaire de commissions avec la Commission FEMM ([FEMM](#)) et un forum parlementaire ([Parliamentary Forum](#)), auquel M. Mahoux a participé au nom du Sénat.

\*

\* \*

**K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité**

Présidente : Mme Sabine de Bethune

*Réunions à huis clos*

Lors de sa session 2013-2014, la commission s'est réunie les jours suivants afin de discuter des enquêtes de contrôle du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (à huis clos) :

- 22 octobre 2013 ;
- 20 novembre 2013;
- 26 novembre 2013 ;
- 11 décembre 2013 ;
- 12 mars 2014 ;
- 2 avril 2014.

Au surcroît, les rapports suivants ont également été discutés :

- Le rapport d'activités 2012 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité lors de sa réunion du 22 octobre 2013, avec la commission compétente de la Chambre des représentants; n° [5-2426](#)
- Le rapport final concernant l'enquête commune de contrôle des Comités R et P sur l'évaluation de la menace effectuée par l'OCAM relative aux personnalités étrangères lors des visites en Belgique le 22 octobre 2013;
- La proposition de budget pour l'année 2014 de la Commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données par les services de renseignement et de sécurité (Commission BIM - C-BIM), le 20 novembre 2013; n° [5-2312](#)
- Le Rapport annuel 2012 du Comité permanent de contrôle des services de police le 18 décembre 2013, avec la commission compétente de la Chambre des représentants; n° [5-2422](#)

\*

\*      \*

## **L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail *Partis politiques*)**

Présidents : Mme Sabine de Bethune et M. André Flahaut

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle se résument ainsi :

1. contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds qui y ont été affectés, par les partis politiques et les candidats individuels pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
2. contrôle du respect par les partis politiques et leurs composantes, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement de tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
3. contrôle des communications officielles des membres du gouvernement fédéral et des présidents de la Chambre et du Sénat;
4. contrôle des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

Lors de la session de 2013-2014, la Commission de contrôle a :

1. *pour ce qui concerne sa première mission :*
  - examiné des questions pratiques sur l'application de la législation relative à la campagne électorale et au contrôle des dépenses électorales pour les élections simultanées du 25 mai 2014;
  - pris connaissance des deux protocoles d'accord conclus, le 21 janvier 2014, par la Conférence des neuf présidents d'assemblée, à savoir :
    - le protocole d'accord concernant le contrôle, pendant la période de référence de trois mois précédant les élections de la Chambre des représentants, du Parlement européen et des Parlements de communauté et de région du 25 mai 2014, des communications et campagnes d'information destinées au public des présidents de parlement et d'assemblée, du gouvernement fédéral ou d'un ou de plusieurs de ses membres, des gouvernements de communauté ou de région ou d'un ou de plusieurs de leurs membres, des collèges des commissions communautaires française et flamande ou d'un ou de plusieurs de leurs membres, d'un ou de plusieurs secrétaires d'État régionaux visés à l'article 41 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises, ainsi que des membres du collège réuni visés à l'article 60, alinéa 4, de la même loi spéciale;
    - le protocole d'accord relatif à l'interprétation uniforme de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des Chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques, de la loi du 19 mai 1994 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection du Parlement européen et de la loi du 19 mai 1994 réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques, dans la perspective des élections de la Chambre des

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

représentants, du Parlement européen et des Parlements de communauté et de région du 25 mai 2014;

2. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*

contrôlé les dons enregistrés de 125 euros et plus qui ont été faits en 2012 par des personnes physiques à des partis politiques et leurs composantes, des listes, des candidats et des mandataires politiques. La Commission de contrôle a décidé de clôturer la procédure de contrôle;

3. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*

rendu 21 avis sur des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;

4. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*

approuvé les douze rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2012 (n<sup>os</sup> [5-2056](#)). Le rapport de M. Laaouej (S) et Mme Lalieux (Ch) a été approuvé le 18 février 2014 (n<sup>o</sup> [5-2056](#)).

\*\*\*\*

### **Groupe de travail «Partis politiques»**

Le groupe de travail Partis politiques institué au sein de la Commission de contrôle, avec comme mission :

- d'examiner la manière selon laquelle peuvent être rencontrées les recommandations que le Conseil de l'Europe - GRECO a adressées, le 15 mai 2009, à la Belgique sur la transparence du financement des partis politiques (voir le [rapport d'évaluation](#));
- d'établir les priorités éventuelles en ce qui concerne la modification d'autres parties de la législation en matière de dépenses électorales et de comptabilité des partis politiques;

a rendu, à la demande de la Commission de contrôle et de la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des Chances, un avis sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil du 12 septembre 2012 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes (COM(2012) 499 final - 2012/0237 (COD)).

\*

\*      \*

**M. Commission parlementaire mixte chargée de la réforme fiscale**

Présidents: Mme Marie Arena et M. Carl Devlies

**Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues**

– Echange de vues avec

- M. Philippe Van Parijs, professeur à l'Université catholique de Louvain
- M. Dave Sinardet, professeur à la *Vrije Universiteit Brussel*
- M. Pascal Delwit, professeur à l'Université libre de Bruxelles
- M. Bart Maddens, professeur à la *Katholieke Universiteit Leuven*
- M. Laurent de Briey, professeur à l'Université de Namur
- Mme Petra Meier, professeur à l'*Universiteit Antwerpen*
- M. Christian Behrendt, professeur à l'Université de Liège
- M. Luc Detroux, assistant aux Facultés universitaires Saint-Louis
- M. Stefan Sottiaux, professeur à la *Katholieke Universiteit Leuven*
- M. Jan Velaers, professeur à l'*Universiteit Antwerpen*

Voir le rapport n° [5-2730](#)

μ

\*

\* \*

## N. Commission parlementaire de Concertation

Présidents: Mme Sabine de BETHUNE et M. André FLAHAUT.

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie 12 fois.

Les réunions de la commission sont présidées alternativement et chaque fois pour la durée de la session parlementaire, par le président de la Chambre des représentants et le président du Sénat<sup>2</sup>. Durant la session 2013-2014, les réunions étaient présidées par le président de la Chambre des représentants.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

La commission a été invitée, à 68 reprises, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat, après que le gouvernement ait demandé l'urgence au moment du dépôt d'un projet.

La commission n'a pas eu à régler de conflits de compétences formels et n'a pas eu à se concerter sur la procédure législative à suivre.

La commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

\*

\* \*

---

<sup>2</sup> Article 6, alinéa 2, de la loi du 5 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation

**O. Comité parlementaire chargé du suivi législatif**

Le Comité parlementaire chargé du suivi législatif a poursuivi l'extension de ses travaux. Il a examiné la jurisprudence de la Cour constitutionnelle et les rapports du collège des procureurs généraux. Il a en outre élaboré lui-même plusieurs propositions d'initiative législative visant à éliminer des fautes et des erreurs contenues dans la législation.

Le site web du Comité (<http://www.comitesuivilegislatif.be>) a également été inauguré. Grâce à ce site web, tout citoyen peut introduire des requêtes auprès du Comité afin que celui-ci évalue et améliore certaines lois.

\*

\* \*

### III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire

#### A. Réunions internationales

##### 1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux

<http://www.benelux-parlement.eu/nl/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/fr/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/de/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/en/index.asp>

##### Composition

Le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux (ci-après dénommé « le Parlement Benelux ») se compose de 21 parlementaires belges, 21 parlementaires néerlandais et 7 parlementaires luxembourgeois.

Lors de la session 2013-2014, la délégation de la Chambre au Parlement Benelux était composée comme suit : Mme Maya Detiège (également vice-présidente du Parlement Benelux), Mme Veerle Wouters, M. Philippe Collard (également président du groupe libéral du Parlement Benelux), M. Olivier Henry, M. Christophe Lacroix, M. Jef Van den Bergh (également président du groupe chrétien du Parlement Benelux) et M. Jan Van Esbroeck.

La délégation du Sénat au Parlement Benelux était composée comme suit : Mme Sabien Vermeulen, Mme Dominique Tilmans et M. Louis Siquet.

À partir de 2015, la délégation belge du Parlement Benelux ne déléguera plus de sénateurs. 10 membres seront désignés par la Chambre et 11 par les parlements de Communauté et de Région.

##### Présidence et lieux de réunions

Lors de la session 2013-2014, deux séances plénières ont eu lieu à Luxembourg, respectivement les 6 et 7 décembre 2013 et les 21 et 22 mars 2014, sous la présidence de M. Marcel Oberweis, membre de la Chambre des députés luxembourgeoise.

Les réunions de commissions se sont tenues à Bruxelles, à une exception près. Les commissions ont également organisé des visites de travail.

##### Recommandations adoptées

Les 6 et 7 décembre 2013, les recommandations suivantes ont été adoptées :

- Recommandation relative « au fonctionnement du Parlement Benelux » : cette recommandation faisait suite à une motion qui fut adoptée le 9 avril 2013 par la Deuxième Chambre néerlandaise et qui mettait en cause le Parlement Benelux. Cette motion a donné lieu à la constitution d'un groupe de travail sous la présidence de la députée Maya Detiège. La recommandation préparée par le groupe de travail appelle à poursuivre la coopération moyennant une meilleure orientation politique (le Parlement Benelux devra examiner en priorité les travaux du Comité de Ministres et du Secrétariat général de l'Union Benelux) et moyennant un meilleur appui logistique et

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

une communication améliorée.

L'assemblée plénière a adopté la recommandation à l'unanimité, avec deux abstentions.

En sa qualité de vice-présidente du Parlement Benelux, Mme Maya Detiège a remis cette recommandation le 29 janvier 2014 au ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Frans Timmermans, président du Comité de Ministres depuis le 1er janvier.

Texte de la recommandation : [http://benelux-parlement.eu/docs/06\\_Aanbevelingen/BNL857-1.pdf](http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL857-1.pdf)

- Recommandation relative « à la coopération Benelux en matière de défense » : les budgets alloués à la Défense continuent de diminuer alors que les missions de maintien de la paix ont le vent en poupe. Pour le Parlement Benelux, la solution à ce paradoxe passe par la coopération supranationale. Les pays du Benelux peuvent par exemple veiller à une plus grande cohérence dans le cadre de l'achat de matériel, de la reconnaissance mutuelle de diplômes militaires, de la défense de l'espace aérien, de la guerre cybernétique et de l'aide humanitaire.

Texte de la recommandation : [http://benelux-parlement.eu/docs/06\\_Aanbevelingen/BNL857-2.pdf](http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL857-2.pdf)

- Recommandation « relative à la création d'une zone de télécommunications Benelux » : dans l'attente d'un marché uniforme des télécommunications sans roaming sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, le Parlement Benelux demande l'instauration d'un tarif uniforme de roaming dans tout le Benelux.

Texte de la recommandation : [http://benelux-parlement.eu/docs/06\\_Aanbevelingen/BNL857-2.pdf](http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL857-2.pdf)

### **Lors des séances plénières, le Parlement Benelux a approfondi les thématiques suivantes :**

- Le 6 décembre 2013 :
  - le programme annuel 2014 des commissions du Parlement Benelux ;
  - le plan annuel 2014 de l'Union Benelux ;
  - le fonctionnement du Parlement Benelux ;
  - la création d'une zone de télécommunications Benelux.
- Le 7 décembre 2013 :
  - un débat intitulé « 2013, Année européenne du citoyen », en présence de Mme Viviane Reding, commissaire européenne à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la Citoyenneté ;
  - un débat sur la coopération en matière de défense entre les trois pays du Benelux.

Le compte rendu analytique peut être consulté à l'adresse suivante :

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- Le 21 mars 2014 :
  - o la reconnaissance de diplômes ;
  - o l'usage de plombs de pêche et la promotion de substituts environnementaux ;
  - o les conséquences de l'épuisement progressif des gisements de gaz naturel aux Pays-Bas ;
  - o la fonction d'ombudsman et l'aspect transfrontalier des plaintes déposées auprès de l'Union Benelux ;
  - o le groupement Benelux de coopération territoriale.
  
- Le 22 mars 2014 :
  - o la coopération entre les ambassades et les services consulaires du Benelux ;
  - o la lutte contre le dumping social, en présence de M. Schmit, ministre luxembourgeois du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire ;
  - o la mobilité de l'emploi dans le Benelux.

Le compte rendu analytique est consultable à l'adresse suivante : [http://benelux-parlement.eu/docs/02\\_PlenaireZitting/PV\\_verslag\\_maart2014\\_nl.pdf](http://benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/PV_verslag_maart2014_nl.pdf)

Plusieurs des thèmes discutés font l'objet d'un projet de recommandation soumis à la séance plénière des 20 et 21 juin 2014.

### Conférences

- Conférence « *Forêts et Énergie* », Wageningen, 15 novembre 2013 ;
- Journée d'étude sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications professionnelles, Eupen, 14 mars 2014.

### Awards

Les 6 et 7 décembre 2013, le Parlement Benelux a remis un « award » à quatre personnalités ayant fait preuve d'un engagement exceptionnel en faveur du renforcement de la coopération entre les pays du Benelux : Mme Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker, premier ministre sortant du Grand-Duché de Luxembourg, M. Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, et M. Jack Biskop, qui présida le Parlement Benelux en 2011 et 2012.

### Relations extérieures :

Au cours de l'année parlementaire écoulée, le Parlement Benelux s'est aussi attaché à maintenir ses contacts privilégiés avec d'autres structures de coopération régionale comparables, telles que l'Assemblée balte et le Conseil nordique. Une délégation a notamment participé à la Conférence trilatérale de l'Assemblée balte sur la mise en place d'un partenariat multidimensionnel pour mettre un terme à la traite des êtres humains (« *Multi-dimensional partnership to stop the trafficking in human beings* »), qui a eu lieu à Talinn les 24 et 25 avril 2014.

\*

\* \*

## 2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

<http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

<http://assembly.coe.int/defaultE.asp>

Depuis les élections législatives du 13 juin 2010, la composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se présente comme suit:

- 3 membres effectifs: MM. Armand De Decker, Patrick De Groote (*remplaçant de Danny Pieters depuis le 30 septembre 2013*) et Philippe Mahoux;
- 4 membres suppléants: Mmes Cindy Franssen, Fatma Pehlivan (*remplaçante de Ludo Sannen depuis le 27 janvier 2014*), Fatiha. Saïdi et Sabine Vermeulen (*remplaçante de Piet De Bruyn depuis le 8 mars 2013*)

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée.

Depuis septembre 2013, la délégation belge est présidée par le sénateur Philippe Mahoux (*suite au décès du député Patrick Moriau, le 20 juillet 2013*), qui est également vice-président de l'Assemblée pour la Belgique. La députée Daphné Dumery est vice-présidente de la délégation belge.

Depuis mai 2013, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en juin 2013, en octobre 2013, en janvier 2014 et en avril 2014.

À cela s'ajoutent deux réunions de la Commission permanente qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières, à savoir à Paris (France) en mars 2014 et à Vienne (Autriche) en novembre 2013. En principe, ces réunions se tiennent dans le pays qui assure la présidence semestrielle du Comité des Ministres, *l'organe exécutif du Conseil de l'Europe*. À partir du mois de novembre 2014, la Belgique assumera la présidence du Comité des Ministres jusqu'au mois de mai 2015. Dans ce cadre, le Parlement fédéral organisera des réunions pour les parlementaires des 47 États membres. Une commémoration du centenaire du début de la Première Guerre mondiale figurera également au programme.

La crise politique et la situation préoccupante dans un de ses pays membres, à savoir l'Ukraine, ont bien évidemment monopolisé les travaux au sein de l'Assemblée. L'Assemblée déplore profondément les événements dramatiques qui se sont produits sur la place Maïdan à Kiev en février 2014 et qui ont coûté la vie à plus d'une centaine de manifestants et à 17 policiers. Elle déplore que les changements démocratiques et les développements politiques en Ukraine aient été éclipsés par l'évolution de la situation en Crimée et condamne avec force l'agression militaire russe et l'annexion ultérieure de la Crimée, qui constituent une violation manifeste du droit international.

L'Assemblée réaffirme son soutien déterminé à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et exprime la grande préoccupation que lui cause la mobilisation d'une forte présence militaire russe le long de la frontière avec l'Ukraine, qui aggrave la situation déjà tendue dans le pays.

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

Parallèlement, l'Assemblée a réexaminé, pour des raisons substantielles, les pouvoirs déjà ratifiés de la délégation russe. Dans sa résolution, l'Assemblée déclare que l'annexion de la Crimée par la Russie est clairement contraire au Statut du Conseil de l'Europe et aux engagements pris par la Fédération de Russie lors de son adhésion à l'Organisation en 1996. Elle décide dès lors de suspendre le droit de vote de la délégation russe ainsi que les droits d'être représentée au sein des instances dirigeantes de l'Assemblée et de participer à des missions d'observation des élections (cette mesure est applicable jusqu'à la fin de la session de 2014). Cependant, l'Assemblée déclare également que le dialogue politique doit rester la voie privilégiée pour trouver un compromis et qu'il ne faut pas revenir à l'exemple de la guerre froide. C'est pourquoi elle ne prend pas la décision de suspendre les pouvoirs de la délégation russe. Cela rendrait le dialogue politique impossible, puisque l'Assemblée constitue une enceinte adéquate pour continuer à obliger la délégation russe à rendre des comptes sur base des valeurs et des principes du Conseil de l'Europe.

Parmi les autres sujets importants débattus lors de ces sessions, il y a lieu de citer les débats sur la corruption, la séparation de la responsabilité politique de la responsabilité pénale, une stratégie pour la prévention du racisme et de l'intolérance en Europe, les manifestations et menaces pour la liberté de réunion et la liberté des médias, la lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et sur l'identité de genre, le travail décent pour tous (*dont le rapporteur était le député Roel Deseyn*), ....

L'Assemblée est également restée fidèle à sa vocation de «laboratoire d'idées» en rappelant les déclinaisons modernes des droits de l'homme, comme en témoignent les débats concernant le droit d'accès à internet et l'amélioration de la protection et de la sécurité des utilisateurs dans le cyberspace, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la diversification de l'énergie, ...

La promotion et la consolidation des valeurs cardinales du Conseil de l'Europe - défense de la démocratie, respect de l'État de droit et protection des droits fondamentaux - demeurent d'actualité à l'échelle mondiale. L'expertise du Conseil et de son Assemblée est sollicitée, comme en témoigne l'octroi du statut de «Partenaire pour la démocratie» au Parlement de la République kirghize. Le Parlement du Maroc et le Conseil national palestinien ont été les premiers à obtenir ce statut, créé en 2009 et destiné aux parlements des États non membres des régions voisines, souhaitant bénéficier de l'expérience de l'Assemblée en matière de renforcement de la démocratie et débattre de problèmes et d'enjeux communs.

De nombreux rapports ont souligné le rôle incontournable du Conseil de l'Europe du point de vue de la politique migratoire et de la défense des droits des migrants, tels que les rapports sur le contrôle des retours des migrants en situation irrégulière et des demandeurs d'asile déboutés, les tests d'intégration, les réfugiés et le droit au travail,...

Au cours de ses travaux, l'Assemblée a également continué à contrôler le cheminement vers la démocratie des États membres du Conseil de l'Europe qui font encore l'objet de la procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que «l'ex-République yougoslave de Macédoine», la Bosnie-Herzégovine, la République de Moldova, ...

En ce qui concerne la détérioration de la situation des droits de l'homme en Hongrie, l'Assemblée a décidé, tout en évoquant de profondes et vives inquiétudes quant à la mesure dans laquelle la Hongrie satisfait encore aux obligations contractées lors de son adhésion au Conseil de l'Europe, de ne pas ouvrir de procédure de suivi à l'égard de ce pays, mais de

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

suivre de près l'évolution de la situation et de dresser le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses recommandations.

L'Assemblée s'est particulièrement intéressée aux jeunes générations ainsi qu'aux seniors, tels qu'en témoignent les débats sur le renforcement du signalement des soupçons d'abus sexuels sur les enfants, l'éradication de la pauvreté des enfants en Europe, le droit des enfants à l'intégrité physique, la lutte contre la discrimination des seniors sur le marché du travail, ....

L'Assemblée s'est également penchée sur le sort des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, à travers des rapports sur la violence faite aux femmes en Europe ou encore sur la prostitution, la traite d'êtres humains et l'esclavage moderne en Europe.

Deux ans après son rapport sur «L'égalité entre les femmes et les hommes: une condition du succès du Printemps arabe», *la sénatrice Fatiha Saïdi* présentera, lors de la session d'octobre 2014, un rapport sur «La situation des femmes dans les démocraties en construction au lendemain des révolutions arabes» pour la Commission sur l'égalité et la non-discrimination.

Réaffirmant son engagement en faveur de l'intégrité, de la transparence et de l'exemplarité qui sont de plus en plus exigées par les institutions politiques, l'Assemblée s'est dotée d'un code de conduite que ses membres doivent respecter dans le cadre de l'exercice de leur mandat à l'Assemblée. Il s'agit de règles déontologiques qui sont des dispositions inhérentes au bon fonctionnement d'une assemblée d'élus dans une société démocratique.

Parmi la liste des personnalités qui se sont adressées à l'Assemblée figurent : MM. Martin Schultz, Président du Parlement européen, Heinz Fischer, Président de l'Autriche, Serge Sarkissian, Président de l'Arménie, Tomislav Nikolić, Président de la Serbie, Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes de la France, ...

<http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

<http://assembly.coe.int/defaultE.asp>

\*  
\* \*

### **3. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**

[www.oscepa.org](http://www.oscepa.org)

La session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été organisée cette année, pour la treizième fois, les 13 et 14 février 2014 à Vienne.

Cette session d'hiver poursuivait trois objectifs:

- mettre en place une interaction sans entrave avec le bras gouvernemental de l'OSCE (le président en exercice, le représentant permanent de la présidence, de hauts

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

représentants responsables de la liberté de la presse, des minorités, de toutes les questions liées au genre, le secrétaire général de l'OSCE, les coordinateurs);

- assurer le suivi des déclarations adoptées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors de ses séances plénières;
- préparer des rapports en vue de la séance plénière annuelle de juillet.

La délégation belge était emmenée par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et président de la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, et se composait par ailleurs des députés Els Demol (N-VA), Reinilde Van Moer (N-VA) et Roel Deseyn (CD&V). Pour le Sénat, la sénatrice Lieve Maes (N-VA) a participé à la session d'hiver.

Le rapport complet est disponible dans le dossier législatif [5-2731/1](#).

\*  
\* \*

#### **4. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC)**

La COSAC est une forme de coopération interparlementaire qui offre un forum aux membres des commissions des parlements nationaux de l'Union européenne qui ont les Affaires européennes dans leurs attributions et de la commission compétente du Parlement européen. Les parlements des États candidats à l'adhésion participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. Des réunions préparatoires sont organisées au printemps et à l'automne pour les présidents des organes concernés.

Lors de la [50e COSAC](#), qui s'est tenue à Vilnius (Lituanie) du 27 au 29 octobre 2013 et à laquelle les sénateurs M. Mahoux et Anciaux ont participé, les **thèmes suivants** ont été abordés :

- Évaluation intermédiaire de la présidence lituanienne du Conseil de l'Union européenne;
- Célébration à l'occasion de la cinquantième session de la COSAC et contribution de la COSAC au renforcement de la coopération interparlementaire au sein de l'Union européenne;
- Élections européennes en 2014: plate-forme de débat en ce qui concerne l'avenir de l'Union européenne et de ses citoyens;
- Diplomatie parlementaire: étude des relations entre le Parlement européen et l'Ukraine;
- Mise en oeuvre de la stratégie Europe 2020;
- Création du Forum des femmes de la COSAC;
- Légitimité démocratique au sein de l'Union européenne et rôle des parlements;
- L'agenda numérique : défis et perspectives.

\*  
\* \*

## 5. Union interparlementaire

[L'Union interparlementaire](#), qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 162 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

[L'Union interparlementaire](#), qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 164 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Le Bureau du groupe belge de l'UIP est composé de 14 membres, dont 6 sénateurs :

- membres : M. Philippe Mahoux, M. Etienne Schouppe et M. Karl Vanlouwe (depuis le 25 septembre 2013, à la place de M. Danny Pieters)
- suppléants: M. Guido De Padt, Mme Vanessa Matz et M. Johan Verstreken.

La présidente du Sénat est invitée d'office aux réunions du Bureau du groupe UIP.

Mme Christiane Vienne, membre de la Chambre des représentants, préside le groupe UIP (depuis le 25 septembre 2013, à la place de M. Patrick Moriau, décédé le 20 juillet 2013).

Le Bureau du groupe UIP s'est réuni le 25 septembre et le 24 octobre 2013, ainsi que le 14 janvier et le 22 avril 2014. L'Assemblée générale annuelle du groupe a eu lieu le 4 février 2014.

Le [site web du groupe belge de l'UIP](#) fournit plus d'informations sur l'organisation et les activités du groupe ainsi que sur l'Union interparlementaire en général.

### [Sessions de l'Assemblée de l'UIP](#)

#### - 129e Assemblée, Genève, 7-9 octobre 2013

MM. Philippe Mahoux et Etienne Schouppe ont participé à cette assemblée.

La session comportait (i) un débat d'urgence sur le thème « [Superviser la destruction des armes chimiques et l'interdiction de leur emploi : le rôle des parlements](#) », (ii) des débats préliminaires sur les thèmes à examiner par les trois commissions permanentes lors de l'assemblée suivante, (iii) des réunions de la commission des Affaires des Nations Unies et (iv) des panels sur la problématique des personnes déplacées dans leur propre pays et sur le contrôle des partis politiques sur les parlementaires.

L'Assemblée a également entendu M. Antonio Guterrez, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, sur la crise humanitaire en Syrie, ainsi que Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, sur le rôle des parlementaires en matière de droits de l'homme et les possibilités de coopération entre le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et les parlements.

La commission des Affaires des Nations Unies a débattu des questions suivantes :

- interaction entre les équipes de pays de l'ONU et les parlements nationaux

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- suivi de la 4<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-IV)
- incidences du Traité sur le commerce des armes adopté récemment,
- application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive
- appui parlementaire aux engagements internationaux concernant les droits des groupes vulnérables, en particulier les peuples autochtones et les personnes handicapées.

Monsieur Mahoux a participé en tant que rapporteur au [débat préliminaire](#) sur le thème « Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles » (Commission II: Développement durable, financement et commerce). Avec son co-rapporteur du Bangladesh, il a présenté une [note de discussion](#) à ce sujet. La contribution de M. Mahoux concernait notamment les aspects démographiques.

M. Mahoux est également intervenu dans le débat de la commission des Affaires des Nations Unies sur l'interaction entre les équipes de pays de l'ONU et les parlements nationaux.

Par ailleurs, certains amendements aux statuts et règlements de l'UIP concernant le fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions ont été approuvés au cours de la session. La délégation belge a introduit un certain nombre de sous-amendements visant à améliorer le libellé des modifications proposées. La plupart de ces sous-amendements ont été acceptés.

### - 130e Assemblée, Genève, 16-20 mars 2014

MM. Philippe Mahoux, Karl Vanlouwe et Johan Verstreken ont participé à cette session.

L'Assemblée a adopté des résolutions sur les sujets suivants :

- [Pour un monde exempt d'armes nucléaires : contribution des parlements](#) (Commission I: Paix et sécurité internationale)
- [Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles](#) (Commission II : Développement durable, financement et commerce)
- [Protéger les droits des enfants, en particulier des enfants migrants non accompagnés, et empêcher l'exploitation des enfants dans les situations de conflit armé : le rôle des parlements](#) (Commission III : Démocratie et droits de l'homme)
- [Contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité et à la consolidation de la démocratie en République centrafricaine : l'apport de l'UIP](#) (Point d'urgence)

L'Assemblée a également pris acte du [rapport de la commission des Affaires des Nations Unies](#), qui est devenue la quatrième commission permanente et se réunira dorénavant lors de chaque Assemblée. Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- contribution des parlements à l'élaboration de la prochaine génération des objectifs de développement

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- préparation du débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP : la commission a rédigé un projet de résolution destiné à être introduit à l'ONU par la Représentation permanente du Maroc, pays du président de l'UIP (le débat à l'Assemblée générale de l'ONU aura lieu le 19 mai 2014).

Il y a également eu un débat général sur le thème : « L'UIP a 125 ans : renouveler notre engagement au service de la paix et de la démocratie ». D'autres débats concernaient la problématique des enfants migrants et le taux élevé de renouvellement des parlementaires aux élections.

M. Martin Chungong (Cameroun) a été élu secrétaire général de l'UIP pour un mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le candidat belge, M. Geert Versnick, ancien membre de la Chambre des représentants, ne l'a pas emporté, malgré le soutien du Groupe belge de l'UIP, des présidents de la Chambre et du Sénat ainsi que du gouvernement belge.

M. Mahoux a achevé son travail de rapporteur pour la Commission II. Avec son collègue du Bangladesh, il a élaboré un [projet de résolution](#), auquel 47 amendements ont été introduits. Avec l'appui des deux rapporteurs, un certain nombre d'amendements qui complétaient le texte sans porter atteinte au message essentiel, ont été adoptés. M. Mahoux visait surtout à remettre la problématique de la démographie à l'ordre du jour international (fût-ce indirectement, par le truchement du thème de la résilience face aux risques), à prôner une approche de la santé reproductive en termes de droits et à plaider pour un accès universel aux services de planning familial volontaire. Tous ces points se retrouvent dans le texte adopté.

Par ailleurs, l'Assemblée a confié un nouveau mandat de rapporteur au sénateur Mahoux, cette fois-ci pour la Troisième Commission (Démocratie et droits de l'homme) et avec un parlementaire des Emirats Arabes Unis comme co-rapporteur. Ils auront à rédiger un projet de résolution pour la prochaine Assemblée (Genève, 12-16 octobre 2014) sur un thème délicat : « La souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et les droits de l'homme dans le droit international ».

### Participation à d'autres conférences de l'UIP

- [Audition parlementaire annuelle à l'ONU](#), New York, 14-15 novembre 2013 : Mmes Vanessa Matz et Fauzaya Talhaoui
- [Session 2013 de la Conférence parlementaire sur l'OMC](#) (Organisation mondiale du Commerce), organisée conjointement par l'UIP et le Parlement européen dans le cadre de la 9<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC, Bali, 2 et 5 décembre 2013 : M. Johan Verstreken.
- [Réunion parlementaire à l'occasion de la 58<sup>e</sup> session de la Commission pour la condition de la femme de l'ONU \(CSW\)](#), New York, 11 mars 2014 : M. Hassan Bousetta.

### Contacts bilatéraux du groupe belge de l'UIP

- Au sein du groupe belge de l'UIP, il existe [105 sections bilatérales](#), réparties en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

du Parlement fédéral y adhèrent de leur propre initiative. Quarante sections sont présidées par des sénateurs.

Le 22 avril 2014, le Bureau du groupe UIP a approuvé une réorganisation des sections, qui sera appliquée dès la prochaine législature. Un certain nombre de sections sont regroupées, ramenant le nombre total des sections à 68. La répartition en groupes régionaux est maintenue.

- Sur invitation de la section Belgique-Russie, une [délégation du groupe d'amitié de la Douma d'Etat russe pour le Benelux](#), menée par M. Nikolaï Guerassimenko, est venue en Belgique du 30 septembre au 2 octobre 2013.

Les 25 et 26 mars 2014, la section Belgique-Pologne accueillait une [délégation du groupe d'amitié Pologne-Belgique du parlement polonais](#), menée par M. Marek Ziolkowski.

- Du 22 au 26 novembre 2013, une [délégation de la section Belgique-Roumanie](#) s'est rendue dans ce pays, à l'invitation du groupe d'amitié correspondant du parlement roumain. M. Etienne Schouppe faisait partie de la délégation.

Mmes Fatiha Saïdi et Fauzaya Talhaoui faisaient partie de la [délégation de la section Belgique-Maroc](#) qui s'est rendue à Rabat et à Casablanca, du 5 au 8 janvier 2014.

- Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d'autres représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Burundi, Cameroun, Chine, Chypre, Colombie, R.D. Congo, Egypte, Estonie, Israël, Italie, Japon, Maroc, Moldova, Ouzbékistan, Palestine, Pays-Bas, Serbie, Turquie et Ukraine.

\*

\* \*

## 6. Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM)

L'[Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée](#) (AP-UPM) est l'héritière de l'ancienne Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM), créée en 2003. La Déclaration de Barcelone (adoptée en novembre 1995) marque le coup d'envoi d'un partenariat global entre l'Union européenne (UE) et douze pays du Sud de la Méditerranée.

Ce partenariat vise à faire de la région méditerranéenne un espace partagé de paix, de stabilité et de prospérité grâce à l'instauration d'un dialogue renforcé sur les questions de politique et de sécurité, d'un partenariat économique et financier et d'un partenariat dans le domaine social et culturel. En tant que branche parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, l'AP-UPM a une compétence consultative.

Le Parlement belge a une délégation de trois membres : Mme Christiane Vienne (PS, députée), Mme Nadia Sminate (N-VA, députée) et M. Frank Boogaerts (N-VA, sénateur).

M. Frank Boogaerts (N-VA), sénateur, représente le Parlement fédéral au sein de la [commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation](#) (sous présidence turque) et au sein de la [commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture](#) (sous présidence italienne).

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

La session plénière de l'AP-UpM s'est tenue en Jordanie, sous la présidence de la Chambre des Députés jordanienne, les 8 et 9 février 2014.

La commission des affaires économiques et financières y a adopté des [recommandations](#) relatives aux thèmes suivants : « le financement des petites et moyennes entreprises » et « la microfinance et son rôle dans la Méditerranée ».

La commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture, quant à elle, a formulé des [recommandations](#) sur les thèmes « Education et mobilité » et « Secteur audiovisuel et presse et démarches innovantes dans le domaine culturel ».

À l'issue de la session plénière, la présidence a été confiée à Mme Assunção Esteves, Présidente de l'Assemblée de la République du Portugal.

Le rapport complet est disponible dans le dossier législatif 5-2853/1.

\*

\* \*

### 7. Conférences de Présidents de Parlement

La présidente du Parlement de Lituanie était l'hôte de la [conférence annuelle des présidents des parlements de l'Union européenne](#), qui s'est déroulée du 6 au 8 avril 2014 à [Vilnius \(Lituanie\)](#). Aucun membre n'a participé à la conférence au nom du Sénat de Belgique. Le secrétaire général représentait l'institution.

Cette conférence a été préparée lors d'une réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne, qui s'est tenue le 27 janvier 2014 en Lituanie.

L'ordre du jour de la conférence était le suivant :

- a) le rôle des parlements dans le cadre du suivi des conséquences de la crise économique et financière;
- b) les enseignements qui peuvent être tirés, cinq ans après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, en ce qui concerne l'exercice du contrôle de subsidiarité par les parlements;
- c) la collaboration interparlementaire avec les pays du Partenariat oriental;
- d) la collaboration interparlementaire en matière de liberté, de sécurité et de justice.

\*

\* \*

### 8. Association des Sénats d'Europe

La XVIème réunion de [l'Association des Sénats d'Europe](#) était prévue du 29 au 31 mai 2014 à Saint-Petersbourg mais fut reportée à une date à préciser.

\*  
\*   \*

## 9. Divers

Des sénateurs ont été délégués aux conférences suivantes :

- 22-24/9/2013, Beijing – IAF (International Astronautical Federation), 5<sup>e</sup> Réunion internationale pour les parlementaires : Mme Dominique Tilmans
- 25/11/2013, Rabat – Colloque à l’occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du parlement marocain : M. Armand De Decker (au nom de la présidente du Sénat)
- 2-6/12/2013, Bali – 9<sup>e</sup> Réunion ministérielle de l’OMC et Conférence parlementaire sur l’OMC (Organisation mondiale du commerce) : M. Johan Verstreken
- 10-13/3/2014, New York – ONU 58<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW) : M. Hassan Bousetta

## B. Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d'Ambassadeurs

### 1. Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat

- 17/09/2013 S.E. M. Pietro Grasso, Président du Sénat de la République Italienne
- 18/09/2013 S.E. M. Almazbek Atambaev, Président de la République du Kirghistan
- Mr. Erlan Abdyl daev, Ministre des Affaires Etrangères
  - Mr. Djoomart Otorbaev Torbaev, Premier Vice-Premier Ministre
  - Mr. Sapar Isakov, *Head of Foreign Policy Department, with the rank of Deputy Head of the President's Office*
  - Mr. Tuigunaaly Abdraimov, *Chief of Central Commission for Elections and Referenda*
  - Mr. Almambet Shykmamatov, Ministre de la Justice
  - Mr. Tolkunbek Abdygulov, *National Coordinator on cooperation with EU, Head of Economy and Investment Department of the Government Office*
  - Mr. Anarbek Ismailov, *Deputy Plenipotentiary Representative of the President to Parliament, Head of Legal Department of the President's Office*
  - Mr. Asein Isaev, Chargé d'Affaires ad interim de la République du Kirghistan
  - Mr. Chinguiz Shamshiev, *Rector of the Academy of Public Administration under the President of the Kyrgyz Republic*
- 3/10/2013 S.E. Shri Pranab Mukherjee, Président de l'Inde
- Dr. Karan Singh, Ministre d'Etat et Maharadjah du Jammu-et-Cachemire
  - Shri G.K. Vasan, *Minister of Shipping*
  - Dr. Prabhakar Kore, *Member of Parliament (Rajya Sabha)*
  - Shri Baishnab Parida, *Member of Parliament (Rajya Sabha)*
  - Smt. Priya Sunil Dutt, *Member of Parliament (Lok Sabha)*
  - Shri Deepender Hooda, *Member of Parliament (Lok Sabha)*
  - Shri Zafar Ali Naqvi, *Member of Parliament (Lok Sabha)*
  - Shri P.S. Raghavan, *Special Secretary (AD), MEA*
  - Shri Dinkar Khullar, Ambassadeur d'Inde
  - Prof. Ved Prakash, *Chairman, UGC*
  - Prof. Dinesh Singh, *VC, Delhi University*
  - Prof. S.K. Sopory, *VC, Jawaharlal Nehru University*
  - Dr. R. Ramaswami, *VC, University of Hyderabad*
  - Prof. Biswajit Das, *Director, Centre for Media and Governance, Jamia Millia Islamia*
  - Mrs Venu Sharma, *Deputy Chief of Mission (Ambassade van Indië)*

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- 07/10/2013 S.E.M. Rowsch Nury Shaways, Vice-Premier Ministre de la République d'Irak, accompagné de S.E.M. Mohammed Alhumaimidi, Ambassadeur de la République d'Irak à Bruxelles
- 20/11/2013 Abbé Malu Malu, Président de la Commission Elections de la République Démocratique du Congo
- 28/11/2013 S.E. Madame Donatille Mukabalisa, Présidente de la Chambre des Représentants du Rwanda, accompagnée de :  
 - S.E.M. Robert MASOZERA, Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles  
 - Hon. Francis Kaboneka  
 - Hon. Alphonsine Mukamugema
- 28/11/2013 Monsieur Arturas Paulauskas, Président du Comité de Défense du Parlement de la Lituanie, accompagné de S.E. Monsieur Gediminas Varvuolis, Ambassadeur
- 04/02/2014 S.E. Monsieur Jigme Yoser Thinley, Ancien Premier Ministre du Bhoutan, accompagné de S.E. Monsieur Sonam Tshong, Ambassadeur du Bhoutan
- 13/02/2014 S.E. Monsieur Mustapha Ben Jafaar, Président de l'Assemblée Constituante de Tunisie  
 - S.E.M. Tahar Chérif, Ambassadeur de Tunisie à Bruxelles  
 - M. Mohamed Salah Chairet, Vice-président de l'Assemblée Nationale Constituante, chargé des relations extérieures  
 - M. Mouldi Riahi, membre de la Commission du préambule, des principes fondamentaux et de la révision de la constitution.  
 - M. Walid Bennani, membre de la Commission du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et de la relation entre eux  
 - M. Abdesslem Chaabane, membre de la Commission des instances constitutionnelles et Président de la Commission des affaires de l'éducation à l'Assemblée Nationale Constituante  
 - M. Rabiû Abdi, Rapporteur de la Commission des instances constitutionnelles et Premier Vice-rapporteur adjoint de la Commission des secteurs des services à l'Assemblée Nationale Constituante
- 18/02/2014 S.E. Monsieur Abdel-Ilah Benkiran, Chef de gouvernement du Maroc  
 - M. Mohamed Hassad, Ministre de l'Intérieur  
 - M. Salaheddine Mezouar, Ministre des Affaires étrangères de la Coopération  
 - M. Mustafa Ramid, Ministre de la Justice et des Libertés  
 - M. Anis Birou, Ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration  
 - M. Abdesslam Seddiki, Ministre de l'Emploi et des Affaires sociales

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- 18/02/2014 Monsieur Ramón Luis Valcárcel Siso, Président du Comité des Régions de l'Union Européenne
- 20/02/2014 S.E. Monsieur Ekwee Ethuro, Président du Sénat du Kenya
- Sénateur John Lonyangapuo
  - Sénateur Daisy Kanainza Nyongesa
  - Sénateurr Paul Kimani Watangi
  - M. Jeremiah Nyegenye, Clerk of the Senate
  - M. Johnson Mwangi Weru, Ambassadeur du Kenya
- 25/02/2014 S.E. Monsieur Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti
- S.E. Monsieur Pierre-Richard Casimir, Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes
  - Honorable Député Monsieur Jacques Stevenson Thimoleon, Président de la Chambre des Députés d'Haïti
- 10/03/2014 S.E. Dr. Richard Sezibera, Secrétaire général de la Communauté de l'Afrique de l'Est
- 18/03/2014 S.E. Monsieur Abdulaziz Kamilov, Ministre des Affaires Étrangères de la République d'Ouzbékistan, accompagné de :
- A. Saidov, Directeur du Centre national des droits de l'homme
  - M. Ikramov, Vice-Ministre de la justice
  - V. Norov, Ambassadeur d'Ouzbékistan en Belgique
  - A. Abduganiev, Chef de la division au MFA
- 18/03/2014 S.E. Monsieur Gervais Rufyikiri, 2<sup>e</sup> Vice-Président de la République du Burundi
- M. Laurent Kavakure, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
  - S.E. M. Félix Ndayisenga, Ambassadeur de la République du Burundi

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

### 2. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat

- 03/09/2013 S.E.M. Tsai Bih-Hwang, *Minister of Civil Service Protection and Training Commission*, Taiwan
- 23-  
24/10/2013 Délégation de parlementaires turques dans le cadre d'un échange interparlementaire
- Mrs. Tülin Erkal Kara, *Member of the Grand National Assembly, Chair of the Turkey Belgium Parliamentary Friendship Group*
  - Mrs. Zühal Topcu, *Member of the Grand National Assembly*
- 12/03/2014 Monsieur Jean Fahed, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature et Premier Président de la Cour de Cassation du Liban
- 20/03/2014 Délégation de la République Démocratique du Congo :
- Martin Balikwisho Nyonyo, Sénateur (chef de la délégation)
  - Jules Hakizumwami Habimana, Président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu (APNK)
  - Mutuel Muteule Moromoro, Président de la Commission Socioculturelle, Environnement et ressources naturelles de l'APNK
  - Benito Kanzuli Kiezele, Président de la Commission Économique et financière de l'APNK
  - Francis Mbengama Lonz'Oliso, Vice-président Assemblée provinciale de Kinshasa (APK)
  - Marie-Nelly Tsasa Mbungu, députée APK
  - Eliel Itongwa Riziki, député APK

### 3. Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat

- 24/07/2013 S.E.M. Hakan Olcay, ambassadeur de Turquie
- 23/10/2013 S.E. Madame Denise Campbell Bauer, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique
- 28/01/2014 S.E. Monsieur Vladimir Norov, ambassadeur d'Ouzbékistan
- 28/01/2014 S.E. Madame Paula Margaret Wilson, ambassadeur de la Nouvelle Zélande
- 11/03/2014 S.E. Monsieur Gediminas Varvuolis, ambassadeur de la Lituanie
- 25/03/2014 S.E. Monsieur Ihob Dolhov, Ambassadeur d'Ukraine

\*

\*   \*

## C. Coopération parlementaire

### Observation d'élections

Le sénateur Johan Verstreken a été envoyé comme observateur aux élections présidentielles du 27 octobre 2014 en Géorgie dans le cadre de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE ([www.oscepa.org](http://www.oscepa.org))

\*

\* \*

## IV. Maison du citoyen

### A. Activités impliquant le public

#### 1. Cérémonies nationales

21/07/2013 Prestation de serment de S.M. le Roi Philippe devant les Chambres réunies

\*  
\* \*

21/07/2013 « Portes ouvertes au Parlement » dans le cadre de la Fête Nationale

11/11/2013 Accueil au Parlement fédéral des anciens combattants et des jeunes, à l'issue de la cérémonie au monument du Soldat Inconnu commémorant l'Armistice

15/11/2013 Fête du Roi (Cérémonie au Parlement fédéral sur le thème « La citoyenneté européenne »)

08/05/2014 Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe : rencontre avec les témoins et les jeunes

#### 2. Événements

20/09/2013 Objectifs du Millénaire – Action du CNCD-11.11.11 : Pour un modèle de développement ambitieux après 2015

13-15/10/2013 15<sup>e</sup> Conférence Interparlementaire Européenne de l'Espace

15/10/2013 Centre d'intégration régional Foyer Bruxelles : Bruxelles Dialogue + drink

14/11/2013 Colloque sur les mutilations génitales féminines et l'asile au regard des développements récents en droit international : l'exemple de la Guinée organisé par INTACT

6.11.2014

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

26/11/2013	Projet JUMP « Mentoring for Success » - cérémonie de clôture
28/11/2013	Réception dans le cadre du forum européen « Women in Parliaments »
03/12/2013	Réception pour les collaborateurs et sponsors de Child Focus en présence de Sa Majesté la Reine Paola, suivies de visites guidées du Parlement fédéral
10/12/2013	Table ronde : les Femmes de Paix s'expriment sur l'avenir de la terre
13/12/2013	AWEPA – Réunion annuelle du Conseil de Gouvernance et remise de distinctions honorifiques
16/12/2013	Symposium à l'occasion du 50 <sup>e</sup> anniversaire de la loi du 30 décembre 1963 sur la reconnaissance du journaliste professionnel
13/01/2014	Séance académique à l'occasion du Centenaire de la Fraternelle Royale des Carabiniers Cyclistes – Diabes noirs
16/01/2014	Remise du Prix Odissea
24/01/2014	Présentation des livres de Emile Toebosch « Portraits des Présidents de la Chambre des représentants » et « Portraits des Présidents du Sénat »
31/01/2014 - 15/03/2014	Exposition « Health : something of value » à l'occasion du 50 <sup>ième</sup> anniversaire de l'INAMI
06/02/2014	Visite de travail de diplomates belges dans le cadre des journées diplomatiques annuelles
14/02/2014	Célébration solennelle du 50 <sup>ième</sup> anniversaire de la Convention Belgo-Marocaine relative à l'occupation des travailleurs en Belgique
13/03/2014	Conférence de vulgarisation scientifique : Pleins feux sur la recherche fondamentale et ses défis : conférence « <i>D'un boson à l'Univers, des particules aux satellites</i> » et hommage au Baron François Englert, Prix Nobel de Physique 2013

## Sénat de Belgique – Rapport annuel 2013-2014

- 19/03/2014 Cérémonie à l’occasion du départ du Lieutenant général Jean-Marie Jockin et de la mise en place du nouveau Commandant Militaire du Palais de la Nation, le Général-major Harry Vindevogel
- 20/03/2014 – 28/03/2014 Exposition de photos « Au-delà de la différence » d’enfants porteurs de trisomie
- 24/03/2014 Séance du Groupe de travail Espace à l’occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l’Institut d’Aéronomie Spatiale de Belgique
- 26/03/2014 « Think and drink » avec les parlementaires de la commission Justice concernant la discrimination de l’action sociale
- 01/04/2014 175<sup>ième</sup> anniversaire de la signature du Traité d’Amitié de Commerce et de Navigation entre la Tunisie et la Belgique en présence de S.E. Monsieur Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne
- 02/04/2014 Vernissage avec remise de prix de l’exposition de cartoons sur les « 50 ans d’immigration turque en Belgique »
- 22/04/2014 Séance extraordinaire d’hommage aux sénateurs comptant 30, 25 ou 20 ans de mandat parlementaire (Messieurs Armand De Decker, Philippe Moureaux, Gérard Deprez, Hendrik Daems, Philippe Mahoux, Madame Mieke Vogels, Messieurs Guy Swennen et Marcel Cheron)
- 23/04/2014 Lunch de lecture « Gender en post-2015 : vue rétrospective sur la 58<sup>ième</sup> session de la Commission pour le Statut de la femme »
- 29/04/2014 Présentation de la série « Droit et Région » et de la première publication « Collèges de droit administratifs » + réception
- 14/05/2014 Accueil des participants de la randonnée pédestre « Jorsala »
- 14/05/2014 Exposé sur l’avenir du Sénat aux membres du Conseil d’administration des Descendants des Combattants de 1830

### 3. Visites guidées et activités

[http://www.senat.be/www/?Mival=/index\\_senate&MENUID=18110&LANG=fr](http://www.senat.be/www/?Mival=/index_senate&MENUID=18110&LANG=fr)

Pendant cette année parlementaire, 15.751 visiteurs ont visité le Parlement fédéral, dont environ 3.529 personnes d'organisations sociales, 3.071 membres de délégations et quelque 9.151 étudiants.

**Dorénavant, une visite interactive est prévue pour les jeunes de 10 à 12 ans. Celle-ci s'adresse aux enfants de la 5<sup>e</sup> année (dernier trimestre) et de la 6<sup>e</sup> année primaire de l'enseignement fondamental. Lors de cette visite guidée une brochure 'Objectif loi' est offerte.**

<http://www.senat.be/actueel/homepage/Staats Hervorming/Brochure d-information.pdf>

**Les jeunes peuvent désormais aussi consulter le site qui leur est spécialement destiné : [www.junior.senat.be](http://www.junior.senat.be).**

Durant toute l'année, des jeunes viennent découvrir le fonctionnement des institutions démocratiques en tant que 'Reporters pour la démocratie' ou comme participants à l'activité 'Democracy' (en collaboration avec le Service éducatif BELvue).

19/10/2013            Place aux Enfants

3/03-7/03/2014    *Jeugd Parlement Jeunesse*

09/05/2014        *Scholierenparlement*

#### 4. Communication externe

##### a. *Courriels venant du public*

Du 4 juillet 2013 au 7 mai 2014, le service Communication a répondu à 188 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

##### b. *Site web*

Le site Internet a encore été amélioré, notamment par l'ajout des rubriques consacrées à la réforme de l'Etat et ses incidences pour le Sénat, les élections simultanées du 25 mai 2014 ou par l'ajout des liens et de nouvelles photos. "Le service de la Communication participe également à la mise à jour du site de l'Union interparlementaire (UIP).

##### c. *Newsletters (e-zines)*

Entre septembre 2013 et avril 2014, le service Communication a adressé 3 newsletters (e-zine) à tous ses contacts, afin d'exposer les différentes propositions de loi adoptées en séance plénière et commenter les événements d'actualité. Une autre e-zine est en préparation.

##### d. *Twitter*

De septembre 2013 jusqu'au 8 mai 2014, 126 Tweets ont été envoyés. Ils annoncent l'ordre du jour des séances plénières, des prestations de serment ou des événements à caractère protocolaire ou législatif dans lesquels des sénateurs sont impliqués. Ils comportent souvent un lien vers le site Internet du Sénat.

\*

\* \*

## B. Relations avec les médias

### a. *Flashes infos*

Le service Communication transmet régulièrement à des catégories spécifiques de journalistes des flashes infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct des points à l'agenda de la séance plénière et des commissions et des textes qui ont été adoptés ainsi que des informations sur les colloques, événements, visites officielles, etc. qui ont lieu au Sénat.

Depuis septembre 2013, 35 courriers électroniques ont été transmis à la presse. En outre, le service Communication envoie chaque semaine des communiqués vers la presse régionale, pour informer les journalistes et des questions orales des sénateurs de leur région.

Pour recevoir les flashes info : Krista Mortier : tél. 02/501.72.78 — [krista.mortier@senate.be](mailto:krista.mortier@senate.be)

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations : Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – [pp@senate.be](mailto:pp@senate.be)

### b. *Caméras*

Le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

On peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière sur le site web du Sénat. La séance est divisée en « clips ». Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version live, sans aucun découpage, est disponible sur le site web, ce qui permet de suivre la séance en direct. La technique du 'videocliping' permet d'utiliser facilement des images provenant de fragments spécifiques.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – [ggo@senate.be](mailto:ggo@senate.be)

### c. *Photos*

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de journaux. Enfin, un grand nombre photos du service Communication illustrent de nombreux sites web extérieurs au Sénat (sites web personnels/blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales, etc.).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – [ggo@senate.be](mailto:ggo@senate.be)